



## SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
Point 9 de l'ordre du jour :	
Débat général :	
Déclaration de M. Saraiva Guerreiro (Brésil) .....	41
Déclaration de M. Luis Herrera Campins, président de la République du Venezuela .....	44
Déclaration de M. Haig (Etats-Unis d'Amérique) .....	50
Déclaration de M. Street (Australie) .....	53

*Président* : M. Ismat T. KITTANI (Iraq).

## POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

## Débat général

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'arabe*) : Nous commençons ce matin le débat général. Je rappelle aux membres de l'Assemblée générale que la liste des orateurs sera close le mercredi 23 septembre, à 18 heures, conformément à la décision prise par l'Assemblée à sa 4<sup>e</sup> séance. Je demande aux délégations de bien vouloir préciser, aussi exactement que possible, la durée de leurs interventions afin que nous puissions assurer au mieux l'organisation de nos réunions.

2. M. SARAIVA GUERREIRO (Brésil) [*interprétation de l'anglais\**] : Monsieur le Président, en tant que premier orateur dans le débat général, j'ai l'honneur d'être le premier à vous adresser des félicitations pour votre élection à la présidence de la trente-sixième session de l'Assemblée générale.

3. Les relations entre l'Iraq et le Brésil, fondées sur la solidarité de nos deux nations et raffermissées par notre action convergente vers des objectifs communs, s'inscrivent dans le contexte plus vaste de la coopération entre nations en développement, sur un pied d'égalité.

4. Votre élection est, à n'en pas douter, un hommage rendu à votre pays, mais il est également un hommage rendu à vos qualités personnelles et professionnelles. Je suis certain que sous votre direction avisée les travaux de la présente session de l'Assemblée générale se dérouleront efficacement.

5. Je veux également dire combien nous avons apprécié la manière avisée avec laquelle M. von Wechmar a présidé la trente-cinquième session. La façon dont il s'est acquitté de sa tâche justifie pleinement la décision adoptée par la communauté internationale de lui confier ce rôle important à un moment particulièrement difficile.

6. A propos de l'admission de Vanuatu à l'Organisation des Nations Unies, j'adresse une chaleureuse bienvenue à ce nouvel Etat Membre de l'Organisation.

7. Selon la tradition latino-américaine qui appuie la décolonisation, je félicite le Belize pour son accession à l'indépendance. Le Brésil souhaite à ce nouveau pays un avenir de paix et de prospérité.

\*L'orateur s'est exprimé en portugais. La version anglaise de sa déclaration a été communiquée par la délégation.

8. Des conflits et des tensions tant politiques qu'économiques existent dans diverses parties du monde, exerçant un effet défavorable sur l'Organisation et le fonctionnement du système international. Au-delà de ces tensions et de ces conflits, rendus presque inévitables en raison de l'état actuel des relations entre les nations, ce qui nous préoccupe davantage encore est le sentiment que nous savons que les possibilités offertes par l'ordre international pour endiguer et résoudre ces conflits vont diminuant. L'idéal que représente une communauté des nations est graduellement remplacé par une attitude conformiste et par l'acceptation d'un état de conflit perpétuel. La stratégie du défi mutuel tend à limiter l'efficacité des moyens permettant de trouver des solutions pacifiques aux différends internationaux. Au nom du renforcement de la paix et de la sécurité, la course aux armements a repris, surtout dans le domaine nucléaire, au détriment des priorités indispensables à l'édification de l'avenir.

9. Il y a déjà plusieurs années que nous vivons à l'ère de l'anéantissement. Ce qui devait être le dernier chapitre absurde d'une course accélérée s'est maintenant révélé n'être que la base pour l'édification de nouveaux arsenaux nucléaires. Toutefois, aucun pays ne voit sa sécurité accrue pour autant. Bien que la capacité accumulée de destruction nucléaire atteigne maintenant l'équivalent de deux tonnes de dynamite par être humain, la diversification et le perfectionnement des armes stratégiques se poursuivent. Mais le danger de guerre est toujours aussi grand. On consacre des centaines de milliards à des activités qui sont, au mieux, improductives. La coopération internationale visant à améliorer les conditions d'existence et à créer une société internationale plus équitable fait l'objet d'une priorité réduite, comme si les problèmes du développement devaient, ou même pouvaient, attendre une meilleure occasion.

10. Cette répartition irrationnelle des ressources et l'ordre international même qui l'approuve laissent de côté les problèmes réels qui accablent la plus grande partie de l'humanité. Un tel état de choses ne peut que favoriser le maintien de l'inégalité parmi les nations.

11. Il ne s'agit pas pour nous d'une question purement morale ou d'éthique. Ce qui est en jeu c'est l'avenir du système international même. Il convient de donner d'urgence un nouveau sens de direction pour inverser cette tendance. La deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement qui est prévue pour l'année prochaine revêt donc une importance exceptionnelle.

12. Encore qu'il appartienne aux Etats dotés d'armes nucléaires d'inverser la course aux armements, la recherche de solutions satisfaisantes et durables doit tenir compte des aspirations de la communauté internationale tout entière. Il convient donc d'utiliser pleinement le mécanisme de négociations fourni par l'Organisation des Nations Unies, qui joue un rôle vital en matière de désarmement.

13. La crise économique mondiale actuelle remonte à 10 ans. Cependant, on ne note aucun indice clair de rétablissement. Cette absence de progrès constitue en soi la preuve la plus forte de l'incapacité dans laquelle se trouve

la communauté internationale de s'adapter à des circonstances nouvelles et de réagir de manière novatrice à des réalités nouvelles.

14. Outre la complexité même des facteurs économiques, la plus grave crise que nous connaissons est peut être une crise de gestion. Ce qui continue à faire défaut est la reconnaissance appropriée d'un fait essentiel : pour traumatisantes que peuvent être ses conséquences immédiates, le processus de changement rapide et unique de l'économie mondiale est essentiellement positif.

15. Le rôle nouveau, plus dynamique et de plus en plus diversifié que jouent les pays en développement dans tous les domaines des échanges internationaux, constitue un phénomène salubre. Il a eu pour effet général d'augmenter les possibilités de croissance de l'économie mondiale dans son ensemble. Le maintien de taux de croissance relativement élevés dans plusieurs pays en développement au cours des années 70 a représenté un facteur important qui a contribué à soutenir les taux fondamentaux d'expansion dans certains pays fortement industrialisés qui autrement auraient connu des difficultés plus grandes encore que celles qu'ils rencontrent actuellement.

16. Ce qui fait défaut présentement, surtout de la part des pays développés, est la prise de conscience de la nécessité de bien diriger le processus de changement, afin de tirer le maximum des nombreuses possibilités d'une association créative entre pays développés et pays en développement. A cet égard, je pourrais ajouter que le changement ne peut être arrêté, qu'il ne doit pas être entravé, car il est salubre et souhaitable pour nous tous.

17. L'expansion sans précédent du commerce et des courants de capitaux à laquelle on a assisté au cours des dernières décennies, de pair avec la tendance croissante vers l'internationalisation des facteurs de production, ont dépassé de loin les ressources et la capacité de gestion de la structure conçue à Bretton Woods pour assurer une évolution ordonnée des échanges internationaux.

18. Pour ce qui est du tiers monde, on a vu s'élargir le fossé entre ses besoins de soutien extérieur et les ressources disponibles pour la coopération en vue du développement. Des progrès insuffisants dans l'amélioration des règles et des mécanismes des organismes multilatéraux ont encore aggravé l'insuffisance du cadre institutionnel destiné à répondre aux besoins nouveaux, plus vastes et souvent plus complexes des économies en développement.

19. L'ordre du jour international a donc été élargi pour englober des questions nouvelles. Dans de nombreux cas, des liens nouveaux sont apparus entre les problèmes qui auparavant semblaient se prêter à un traitement limité et isolé. Dans une économie mondiale complexe et toujours plus diversifiée, il ne suffit pas de proclamer le fait de l'interdépendance. Il convient de faire un effort sérieux pour résoudre le problème du sous-développement qui affecte près des deux tiers de l'humanité.

20. Les pays du tiers monde se sont entendu dire trop longtemps que le développement du Sud doit se faire en tant que sous-produit de la prospérité du Nord, comme si les niveaux élevés de la demande des pays industriels en matière de produits provenant des pays en développement pouvaient à eux seuls régler des problèmes de nature qualitative directement liés à la structure inégale des échanges avec les pays fortement développés.

21. Près de trois décennies de croissance accélérée et de travail acharné, encore que le plus souvent stérile, sur les questions Nord-Sud ont montré que la prospérité des économies centrales ne les rend pas nécessairement plus disposées à faire des efforts pour redéfinir les structures archaïques et injustes des échanges avec le tiers monde. Il ressort d'événements récents que les difficultés rencontrées par ces pays les poussent à durcir immédiatement leur atti-

tude à l'égard du monde en développement, alors que les remèdes employés ont souvent un effet fortement négatif sur la situation de ce dernier.

22. A nos yeux, ce serait une erreur et une perte de temps précieux que de laisser en suspens la question Nord-Sud jusqu'à ce que les principales économies parviennent à se redresser. Bien au contraire, nous estimons que la communauté internationale a besoin actuellement d'un effort concerté afin d'élaborer, pour la première fois dans l'histoire, un ensemble intégré, global de principes et de mesures susceptibles de maintenir le commerce mondial, les courants financiers et techniques dans une voie sûre, tout en accordant l'attention voulue aux besoins des pays en développement.

23. La question Nord-Sud a dépassé l'ère de l'affrontement qui, soit dit en passant, n'était jamais un facteur inhérent, mais elle n'est pas passée à l'étape d'un dialogue véritable. Ce dernier n'aura lieu que lorsque le monde développé se montrera disposé à engager un processus de négociations avec le tiers monde. Après tout, la modération s'impose de part et d'autre et son expression de la part du Nord devra prendre la forme d'une attitude constructive vis-à-vis des questions de développement dans leur ensemble.

24. L'idée fondamentale qui sous-tend tout le problème Nord-Sud est que toutes les nations riches et pauvres sont atteintes. Dans ce contexte, des différences de perception n'ont pas lieu de faire obstacle aux négociations portant sur ce qui est en définitive une communauté d'intérêts, à condition que les questions soient abordées dans une perspective à plus large et à plus long terme. Le dialogue Nord-Sud n'est pas un jeu de perdants et de gagnants. Il ne s'agit pas de redistribuer des richesses existantes, mais plutôt de tenter de définir un cadre de relations propres à garantir à tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement, de meilleures possibilités de croissance.

25. Une conclusion s'impose inéluctablement : les temps sont révolus où la meilleure façon d'assurer des avantages dans le domaine économique dépendait de l'augmentation continue de la puissance d'un pays. Lorsque l'économie mondiale devient fortement diversifiée et que les problèmes atteignent des dimensions à l'échelle du globe, la question n'est plus de savoir comment obtenir des avantages unilatéraux, mais bien plutôt de savoir comment définir de concert les moyens viables de gérer un système de plus en plus instable. Nous espérons que les principaux pays développés, précisément du fait de la responsabilité qui est la leur sur le plan mondial, ne manqueront pas de reconnaître la nécessité d'une action multilatérale à l'égard de problèmes mondiaux.

26. La communauté internationale dispose d'un vaste patrimoine de conceptions et d'idées qui pourraient servir de base à un engagement sérieux pour régler les questions Nord-Sud. Il est grand temps de prendre une décision à cet effet. La rencontre de 22 chefs d'Etat ou de gouvernement du Nord et du Sud qui aura lieu à Cancún, au Mexique, en octobre prochain, assurera aux principales puissances occidentales une possibilité exceptionnelle de regagner la confiance du tiers monde, en montrant que l'on ne retombera pas dans les attitudes unilatérales et dans des jugements négatifs quant à la pertinence des problèmes Nord-Sud. Il est indispensable que cette entreprise soit concluante. Nous comptons qu'elle débouchera sur le net engagement de contribuer à la mise en train dans un délai rapproché de négociations globales qui se dérouleront dans le forum universel qu'est l'Organisation des Nations Unies. Nous espérons également qu'un consensus de base se fera sur les principes et prémisses qui devront inspirer ce qui deviendra alors seulement digne d'être intitulé « dialogue Nord-Sud ». J'ai pour instructions d'assurer

l'Assemblée que le président Figueiredo s'estime profondément concerné par le succès de la rencontre de Cancun et qu'il ne ménagera aucun effort pour contribuer à susciter les résultats que nous escomptons tous.

27. La perspective d'achever cette année le long travail de codification du nouveau droit de la mer a été déjouée par la décision soudaine d'un seul pays de revoir toute sa position à l'égard du projet de convention. Ce revers, avec ses graves incidences, fait naître un souci très réel chez tous ceux qui se sont voués au succès de l'effort multilatéral de coopération. Cependant, il a servi à démontrer que la grande majorité des pays représentés à la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer souscrit fermement aux principes adoptés dans la déclaration figurant dans la résolution 2749 (XXV), et qu'elle n'est nullement disposée à remettre en question les éléments fondamentaux du projet de convention.

28. La Conférence a donc réussi à avancer dans l'exécution de son mandat et à conférer un caractère officiel au projet de convention. La ferme détermination de la communauté internationale d'adopter la convention et de l'ouvrir à la signature l'année prochaine a trouvé son expression dans le choix du siège de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer. Je saisis cette occasion pour féliciter une fois encore la Jamaïque et la République fédérale d'Allemagne qui ont été respectivement choisies pour être pays hôtes de ces deux organes internationaux.

29. A l'heure actuelle, alors que règne une telle instabilité internationale, les mouvements que font les pays en développement dans le sens de l'affirmation régionale ne peuvent pas être en vain, car ils constituent peut-être l'un des meilleurs moyens de circonscrire les divergences internationales. Les affirmations formulées sur le plan régional forment une base dont on ne saurait se passer si l'on souhaite préserver la complexité et la diversité de la scène internationale et relancer le mouvement vers la paix, la justice et le développement sous tous leurs aspects.

30. Les efforts déployés par les pays d'Amérique latine pour jouer leur rôle sur la scène internationale, fondé sur leurs caractéristiques nationales, s'inscrivent parfaitement dans ce mouvement plus vaste dont le but est de réduire de façon effective le niveau des tensions internationales.

31. L'inclination de l'Amérique latine pour la coopération internationale ne provient pas d'une option artificiellement créée. Les attitudes propices au règlement pacifique des différends sont profondément enracinées en Amérique latine. Ces attitudes définissent les mécanismes de la coopération internationale et exigent que les Etats fassent preuve de respect mutuel, d'équilibre et d'équité dans leurs relations bilatérales.

32. Le désir de favoriser les efforts multilatéraux et d'encourager le travail en commun en vue de façonner le système international, sur la base des principes de justice et de progrès, se trouve tout aussi profondément implanté en Amérique latine. En fait, l'apport de l'Amérique latine réside dans le fait qu'elle a conscience que l'acceptation du changement est la condition minimum pour l'instauration de la paix. Les processus de changement doivent être démocratiques, ouverts à la participation et édifiés sur la liberté. Les objectifs de changement doivent être généreux, inspirés par des idéaux de justice et par la tolérance.

33. Je ne veux pas brosser un tableau idéalisé de l'Amérique latine. Les pays de l'Amérique latine ont des divergences d'opinions, les domaines de controverses subsistent. Il y a toujours des différends de frontières. Les processus politiques rencontrent des difficultés. Certaines structures de dépendance n'ont pas été éliminées. Les douloureux problèmes de développement exigent une solution urgente

et nos pays manquent des moyens immédiats pour les résoudre.

34. Néanmoins, en dépit de toute cette diversité, il existe la conscience très nette que nous devons travailler de concert. Nous sommes fiers des valeurs que nous avons forgées grâce à notre riche expérience historique dont l'élément marquant est la défense du principe de non-intervention. Nos efforts sont inspirés par nos propres idéaux et ne cherchent pas à reproduire ce qui a pu réussir ailleurs. Notre principal apport au système international, l'inclination à la négociation et à la paix, n'a jamais été démentie, même dans les situations les plus difficiles et les plus controversées.

35. La diplomatie brésilienne a toujours été fidèle à ces idéaux. La pierre angulaire de notre politique étrangère consiste à stimuler le dialogue avec nos voisins, en toutes occasions et à tous niveaux. Le président Figueiredo a eu des entretiens avec ses collègues d'Amérique latine, acceptant, pour son compte, la responsabilité de promouvoir les idéaux de la coopération régionale.

36. Le Brésil considère la situation en El Salvador, de même qu'ailleurs en Amérique latine, dans le même esprit de plein respect du principe de la non-intervention. Le Gouvernement brésilien espère que tous les Etats respectent la souveraineté de ce pays et que le droit du peuple d'El Salvador de résoudre ses propres problèmes, sans ingérence extérieure, sera également respecté. Le Brésil croit à l'importance de consultations intensifiées entre les pays de la région, afin d'éviter que la structure de l'unité et de la solidarité latino-américaine ne se trouve affaiblie par des questions spécifiques au détriment de notre intérêt commun.

37. Le Brésil est fier de ses racines africaines et il leur est fidèle. De ce fait, il est ouvert à la coopération avec les pays en développement qui se trouvent de l'autre côté de l'Atlantique Sud. J'aurais préféré m'en tenir, dans ces réflexions, aux réalisations du processus de rapprochement entre le Brésil et l'Afrique. Cependant, il est impossible de parler de l'Afrique sans aborder deux questions importantes qui sont toujours sans solution, celles de l'*apartheid* et de l'indépendance de la Namibie.

38. Le Brésil condamne énergiquement la pratique institutionnalisée du racisme qui caractérise le régime de la République sud-africaine. La conscience universelle de l'humanité, et plus précisément la conscience nationale du Brésil, rejette totalement cette façon de vivre incompatible avec les concepts de justice et d'égalité. Le Brésil se joint à la communauté des nations dans un renouvellement d'efforts visant à ce que l'Afrique du Sud se conforme entièrement aux objectifs et aux principes de la Charte des Nations Unies envers lesquels nous sommes tous engagés.

39. La question de l'indépendance de la Namibie a été traitée par la communauté internationale sur la base de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité et du plan élaboré par notre organisation que le Conseil a fait sien dans cette résolution et qui a été accepté internationalement. Le Brésil appuie pleinement l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Namibie, sur la base des efforts des Nations Unies. Le problème, toutefois, n'a pas encore été résolu, en raison de l'intransigeance de l'Afrique du Sud qui persiste à occuper illégalement la Namibie et qui sape de propos délibéré les efforts internationaux en vue d'une solution négociée, en contraste criant avec la souplesse et la volonté de négociation dont ont fait preuve les autres parties intéressées. Et ce n'est pas tout. Faisant de la Namibie illégalement occupée sa base d'opérations, l'Afrique du Sud se livre à des actes systématiques d'agression contre l'Angola, actes qui récemment ont abouti à l'invasion et à l'occupation prolongée de certaines parties méridionales de ce pays. Ces violations de la Charte des Nations Unies

et du droit international, ainsi que des règles élémentaires de conduite internationale, ont été aggravées par des actes d'agression contre d'autres pays frontaliers de l'Afrique du Sud.

40. Cette attitude du régime sud-africain constitue une entrave manifeste à la cause et aux intérêts de l'Occident, qu'il prétend, de façon absurde, défendre. Il y a là une source permanente de tensions et de polarisation en Afrique australe, qui contribue à faire un théâtre de plus de l'affrontement Est-Ouest, aux dépens de la liberté des peuples de la région. Ces agressions de la part de l'Afrique du Sud doivent cesser immédiatement. L'occupation illégale de la Namibie doit prendre fin sans tarder pour que ce pays puisse réaliser immédiatement son indépendance et que les autres États de la région, libérés enfin des tensions de la guerre, de ses fardeaux et de ses obligations, puissent se consacrer dans des conditions favorables à la juste cause de leur propre développement et à l'expression authentique de leur existence nationale, dans l'indépendance et la souveraineté.

41. Au Moyen-Orient, une succession de crises reflète la détérioration de la situation générale. Les problèmes touchant l'avenir du peuple palestinien, c'est-à-dire touchant la création de l'État de Palestine, et relatifs à la situation qui existe dans les territoires arabes occupés semblent se perpétuer. De plus, nous avons assisté à l'attaque contre le réacteur nucléaire de Tamouz et à l'agression renouvelée contre le territoire du Liban.

42. Devant cette aggravation de la situation, il devient de plus en plus urgent d'appliquer les résolutions des Nations Unies qui traduisent le consensus international quant à la recherche d'une paix générale, juste et durable. Mon gouvernement adhère fermement à la thèse selon laquelle les conditions indispensables de la paix sont le retrait total des forces d'occupation de tous les territoires arabes, l'exercice du droit du peuple palestinien à retourner en Palestine et la reconnaissance de son droit à l'autodétermination, à l'indépendance et à la souveraineté, la participation de l'Organisation de libération de la Palestine [OLP] aux négociations de paix et la reconnaissance du droit de tous les États de la région à vivre en paix à l'intérieur de frontières reconnues.

43. L'absence d'une solution d'ensemble contribue à aggraver les tensions et suscite des crises localisées. De même, cela réduit la possibilité de faire intervenir les moyens de solution pacifique prévus dans la Charte et provoque de nouvelles violations de ses principes. L'attaque contre l'installation nucléaire de l'Iraq s'inscrit dans ce contexte. Malgré l'effort fait pour dire qu'il y a eu là un acte « préventif », l'attaque de Tamouz a constitué un exemple flagrant du recours à la force incompatible avec la Charte de l'Organisation.

44. Encore que la position et les réactions de mon gouvernement dans cette affaire aient déjà été formulées, je voudrais réaffirmer notre solidarité avec le Gouvernement et le peuple de l'Iraq face à l'agression qu'ils ont subie en violation de la souveraineté de ce pays. De plus, je ne peux manquer d'exprimer l'inquiétude que nous ressentons devant la turbulence et la violence au Liban, si souvent déjà victime d'agression. Je réaffirme notre soutien au maintien de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité du Liban, qui a tant contribué au progrès du Brésil grâce aux efforts de ses enfants émigrés.

45. Je ne saurais achever ces réflexions sur le Moyen-Orient sans dire l'inquiétude que me cause le statut de Jérusalem, et surtout les mesures prises tout récemment par l'administration israélienne à l'égard de la Ville sainte.

46. Notre position à l'égard des événements d'Afghanistan est claire; elle correspond essentiellement à celle de la grande majorité des pays en développement. Nous nous

opposons à la violation des principes de non-intervention et d'autodétermination des peuples. Nous nous opposons tout autant à la manipulation des conditions politiques intérieures dans un pays pour créer une façade de légitimité à des actes qui équivalent à une intervention armée. La légitimité ne peut être imposée de l'extérieur, et toutes tentatives dans ce sens ne font qu'aggraver la situation qu'elles prétendent résoudre. Le soutien que nous donnons à ces principes est d'application universelle. Toute tentative d'ingérence dans les processus politiques internes en Asie, en Afrique ou en Amérique latine, de même qu'en Europe, fera toujours l'objet d'une condamnation ouverte et claire de la part de la communauté internationale.

47. Nous tournant vers l'année qui vient de s'écouler, nous constatons une fois de plus que les événements ne nous incitent pas à l'optimisme. Des problèmes graves continuent de compliquer les relations internationales; ils sont dus moins à l'incapacité de leur trouver une solution appropriée qu'à l'absence de la volonté politique de recourir aux mécanismes prévus pour les résoudre. Dans ces circonstances, nous ne devons perdre ni notre confiance ni notre esprit d'analyse, ni notre créativité ni encore notre réalisme. Nous réaffirmons que le système international, pour être à la fois juste et efficace, doit prévoir une participation large, efficace et représentative de la communauté des nations tout entière dans la prise de décisions sur les questions mondiales. Nous réaffirmons notre respect pour la Charte des Nations Unies, pour ses principes et ses objectifs, qui doivent être également respectés de tous. Nous renouvelons notre confiance en l'Organisation conformément à la Charte; rien ne saurait la remplacer en tant qu'instrument juridiquement approprié pour atteindre nos plus nobles objectifs.

48. Je souhaite que les activités de l'Assemblée générale en sa trente-sixième session soient couronnées de tous les succès possibles dans l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour. La délégation brésilienne est toujours prête, Monsieur le Président, à vous assurer de sa coopération la meilleure et la plus attentive pour permettre le succès de nos travaux.

49. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'arabe*): L'Assemblée générale va maintenant entendre une déclaration du Président de la République du Venezuela. Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à Son Excellence M. Luis Herrera Campíns, président de la République du Venezuela, et je l'invite à s'adresser à l'Assemblée.

50. M. HERRERA CAMPÍNS (Venezuela) [*interprétation de l'espagnol*]: Monsieur le Président, au nom du Venezuela et de mon gouvernement, je suis heureux de vous féliciter chaleureusement pour votre élection en tant que Président de l'Assemblée générale. Vos qualités personnelles et l'expérience que vous avez acquise en tant que représentant de l'Iraq constituent l'assurance d'une direction sûre et efficace.

51. A cette occasion, je souhaite rendre hommage à votre prédécesseur, M. Rüdiger von Wechmar, qui, grâce à son esprit équitable, s'est gagné l'affection et le respect de l'Organisation.

52. Je suis également heureux d'accueillir Vanuatu qui, à partir de cette année, prendra part aux travaux de l'Organisation et avec lequel le Venezuela travaillera en étroite collaboration dans le but d'atteindre les objectifs communs de paix, de progrès et de justice sociale.

53. Pour un Vénézuélien, pour le Président constitutionnel du Venezuela, le fait de prendre la parole en cette assemblée constitue la possibilité de voir s'accomplir le rêve admirable et grandiose du libérateur Simón Bolívar,



dont nous célébrerons, le 24 juillet 1983, le bicentenaire de la naissance.

54. Lorsque Bolívar imagine son projet d'intégration latino-américaine, rêve qui n'est pas encore réalisé, où le « Nouveau Monde constitue une seule nation », il écrit :

« Comme il serait beau que l'isthme de Panama soit pour nous ce que fut pour les Grecs celui de Corinthe ! Puissions-nous un jour installer l'auguste congrès des représentants des républiques, royaumes et empires pour traiter et discuter les intérêts les plus élevés de la paix et de la guerre avec les nations appartenant aux trois autres parties du monde. Cette sorte de coopération aura peut-être lieu à une époque heureuse de notre régénération ...<sup>1</sup> »

55. Les 36 ans d'existence de l'Organisation des Nations Unies ont permis de tracer sa trajectoire, de consolider ses perspectives et d'évaluer ses succès et ses échecs.

56. Au cours de ces années, de grands progrès ont été accomplis dans le domaine de la décolonisation et des droits de l'homme. La géographie politique du monde a un aspect nouveau et les grands empires traditionnels ont disparu. Cruelle et sournoise, la politique de puissance s'est cependant fait sentir dans la vie de l'institution, mais le travail permanent des petits pays lui a insufflé une vie authentique et particulière.

57. La dernière décennie a été témoin de l'écart croissant entre les buts, les objectifs et les principes de la Charte des Nations Unies et la réalité d'un monde où le kaléidoscope vertigineux des événements porte atteinte à ces principes.

58. De nombreux efforts ont été réalisés dans cette enceinte afin de maintenir la paix et nous devons surmonter de grandes difficultés pour que cette institution puisse contribuer de manière efficace à la réalisation d'une paix véritable. Les maux qui menacent l'humanité ne sont pas insurmontables et l'espoir dans les Nations Unies est loin d'être épuisé.

59. Les peuples aspirent anxieusement à atteindre la vérité, à effacer les pieux mensonges. Ils cherchent ce qui est authentique et refusent les aspirations hégémoniques déguisées en fausses croisades idéologiques. Les nations autrefois colonisées de l'extérieur refusent d'être colonisées maintenant de l'intérieur. Elles veulent non seulement être reconnues et connues en tant qu'« indépendantes », mais elles souhaitent être et se savoir « non dépendantes ».

60. L'idéal de notre organisation est de « préserver les générations futures du fléau de la guerre ». D'après l'Article 4 de la Charte, seuls les Etats « pacifiques » peuvent être Membres de l'Organisation. Pour cela, un système de sécurité collective a été établi pour éviter et contrôler l'agression.

61. Pourtant, les agressions sont fréquentes et elles se produisent sans pudeur et sans masque. Les réponses ne sont que des résolutions formelles, qui sont vides de substance concrète, ou tout simplement qui ne parviennent même pas au niveau opérationnel de l'Organisation qui, souvent, semble avoir des yeux pour ne pas voir.

62. Jusqu'à quand pourra-t-on maintenir cet abîme entre les principes et les faits ?

63. Le respect de la libre détermination des peuples constitue une des bases de l'ONU. Des résolutions mémorables de l'Assemblée générale ont développé ce principe avec succès et courage. Mais les grands mots ne se sont pas traduits dans une réalité pratique.

64. Il existe de nombreux faits, manifestes ou plus subtils, qui sont caractéristiques de l'absurde politique des blocs. Au nom de cette politique de force, des interventions destinées à imposer ou à maintenir certains régimes politiques, d'une idéologie ou d'une autre, ou des menaces

d'intervention en vue d'intimider par la force des armes se produisent.

65. En 1945, les pays fondateurs de l'Organisation ont proclamé leur volonté de recourir aux « institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples ».

66. Nous nous sommes engagés à réaliser « la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire ».

67. La réalité dans ce domaine a avancé par des chemins très différents et complètement opposés.

68. L'écart entre les pays plus développés et les pays les plus pauvres s'est accru, tandis que les ressources matérielles de ceux-ci, usurpées ou acquises à bas prix, ont servi au développement des pays industrialisés.

69. Dans son Encyclique du 14 septembre 1981, « Le travail humain », Sa Sainteté Jean-Paul II dénonce avec courage cette déplorable réalité :

« ... les pays hautement industrialisés et plus encore les entreprises qui contrôlent sur une grande échelle les moyens de production industrielle (ce qu'on appelle les sociétés multinationales ou transnationales) imposent les prix les plus élevés possible pour leurs produits et cherchent en même temps à fixer les prix les plus bas possible pour les matières premières ou les produits semi-finis. Cela, parmi d'autres causes, a pour résultat de créer une disproportion toujours croissante entre les revenus nationaux des différents pays. La distance entre la plupart des pays riches et les pays les plus pauvres ne diminue pas et ne se nivelle pas mais augmente toujours davantage et, naturellement, au détriment des seconds. Il est évident que cela ne peut pas demeurer sans effet sur la politique locale du travail ni sur la situation du travailleur dans les sociétés économiquement désavantagées. L'employeur direct qui se trouve dans un tel système de conditionnements fixe les conditions du travail au-dessous des exigences objectives des travailleurs, surtout s'il veut lui-même tirer le profit le plus élevé possible de l'entreprise qu'il dirige (ou des entreprises qu'il dirige lorsqu'il s'agit d'une situation de propriété « socialisée » des moyens de production. »

Sa Sainteté poursuit :

« ... c'est précisément la prise en considération des droits objectifs du travailleur, quel qu'en soit le type : travailleur manuel, intellectuel, industriel ou agricole etc. qui doit constituer le critère adéquat et fondamental de la formation de toute l'économie, aussi bien à l'échelle de chaque société ou de chaque Etat qu'à celui de l'ensemble de la politique économique mondiale ainsi que des systèmes et des rapports internationaux qui en dérivent ».

70. L'indifférence, la perte des valeurs humaines et l'égoïsme caractérisent ceux qui refusent la coopération, même modeste, aux projets raisonnables de participation et de redistribution de la richesse au niveau mondial et qui, en adoptant des politiques de plus en plus restrictives et protectionnistes de leurs propres marchés, utilisent les capitaux et la technologie pour faire plier des volontés souveraines et n'hésitent pas à déstabiliser les institutions et les gouvernements qui s'opposent à leurs desseins de prépondérance économique.

71. Une situation mondiale pleine de difficultés gêne les efforts et limite les capacités nationales des pays du tiers monde pour appliquer des politiques de mesures sociales.

72. Nos pays réclament des perspectives de développement indépendant, c'est-à-dire tout ce qui favorise l'épanouissement de nos efforts vers un bien-être intégral.

73. Au cours d'une année riche en enseignements, le Venezuela a exercé la présidence du Groupe des Soixante-Dix-Sept. Le dialogue Nord-Sud passe par un moment difficile. Le Venezuela a eu l'honneur d'être l'hôte de la Conférence de haut niveau sur la coopération économique entre pays en développement, et notre capitale est le point de référence du Programme d'action adopté [voir A/36/333]. A cette occasion, nous avons renforcé notre solidarité et instauré entre nous les principes nécessaires de coopération et de confiance en nous-mêmes, d'équité et de bénéfice mutuel.

74. Le Groupe des Soixante-Dix-Sept considère ce programme et sa mise en œuvre comme un effort permettant de contribuer collectivement à la restructuration des rapports économiques internationaux et à l'instauration d'un nouvel ordre économique international, et comme un moyen permettant aux nations en développement de prendre conscience, d'utiliser leur potentiel, de trouver la place importante qui leur revient et de montrer qu'ils peuvent, avec de la volonté et de la vision, surmonter les obstacles qui retardent la construction d'un avenir meilleur pour tous.

75. Les domaines choisis ont un caractère stratégique pour l'évolution de nos sociétés, et nous essayons de mettre en œuvre un système qui nous permette de nous compléter.

76. J'ai l'honneur de présenter à la communauté internationale ce programme qui ne veut nullement remplacer les responsabilités qui échoient aux pays développés. Sa mise en œuvre contribuera à édifier une collectivité internationale régie par la volonté de subsister en communauté, grâce à son administration propre de leurs ressources humaines et matérielles.

77. Nous voulons accéder aux niveaux d'exécution, après avoir reconnu le caractère mondial de la crise et de ses solutions, au moyen de négociations dans lesquelles seront engagées les volontés politiques des nations participantes. Nous sommes conscients des enjeux et nous devons prendre les décisions qui s'imposent. Il ne s'agit pas de s'attarder en des étapes transitoires. Nos objectifs doivent être clairs et nous devons prévoir et accomplir les actions nécessaires pour parvenir à des rapports mondiaux équitables, sains et profitables.

78. Le défi a pris des proportions gigantesques. Si nos efforts échouent du fait de l'intransigeance ou des attermoiements dans la prise des décisions, nous aurons épuisé les moyens permettant la négociation et la consultation et nous aurons rendu le système des Nations Unies totalement inefficace.

79. Nous avons attendu le temps nécessaire pour adopter des décisions pertinentes et pour les présenter en cette instance, qui est la plus appropriée, afin que nous participions tous, sur un pied d'égalité, à un débat de questions d'intérêt général et fondamental.

80. Le Venezuela a eu l'honneur d'être invité à participer au dialogue au plus haut niveau avec les pays ayant la plus grande importance politique et économique sur le sujet de la coopération internationale, au sens le plus large. Nous espérons que, lors de la prochaine rencontre de Cancún, au Mexique, la volonté de trouver des solutions se manifesterà et sera démontrée, afin qu'elle se reflète le plus rapidement possible sur les négociations globales que la communauté internationale doit entreprendre pour régler ses rapports économiques. La présence dans cette Assemblée des représentants des nations qui y participeront me décide à faire, en mon nom personnel, et si vous me le permettez, un appel, au nom de tous les pays en développement, afin que ce dialogue soit à la hauteur des objectifs du processus de négociations globales que nous proposons.

81. Nous devons vaincre les réticences qui s'opposent au dialogue Nord-Sud et réactiver celui-ci, afin de donner substance et fond à son contenu et faire que ses buts soient clairement définis. Nous aurons ainsi lancé en quelques mois tout un processus de révision des relations économiques internationales sur les deux versants Nord-Sud et Sud-Sud, afin de retrouver notre foi dans un avenir collectif.

82. Au cours de cette session, la présidence par le Venezuela du Groupe des Soixante-Dix-Sept prendra fin. Nous ne pouvons pas être juges de notre propre travail. Mais dans l'exercice de ces hautes fonctions, nous avons fait les plus grands efforts pour être fidèles et utiles et mériter la confiance qui nous avait été faite. Ces efforts, nous les avons réalisés bien avant de présider le Groupe; nous les poursuivrons dans l'avenir, car notre rôle international répond aux principes démocratiques qui l'orientent et n'est pas limité à l'exercice d'une représentation limitée dans le temps, comme la présidence du Groupe des Soixante-Dix-Sept.

83. Ce sera bientôt le tour d'un pays africain de prendre la place du Venezuela à la présidence du Groupe. L'occasion est excellente pour réfléchir au rapprochement de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine dans le contexte de la situation mondiale actuelle. Comme peuples de ces trois continents, avec ce qui nous rapproche et ce qui nous sépare, nous avons une vocation permanente de justice, de liberté et de paix.

84. Le Venezuela croit que le développement culturel, scientifique et technique des pays du tiers monde, afin de faire face à son évolution fondée sur l'autonomie, constitue le défi de l'avenir. Au cours de l'année 1980, nous avons créé la fondation « Institut international des hautes études », dont l'un des programmes les plus importants et reflétant le mieux l'effort de coopération du Venezuela est la création de l'Institut des hautes études de science et technologie du tiers monde ou « Intermundo ». Celui-ci recevra l'appui solidaire des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole [OPEP], dans le but de devenir un centre de rencontres humaines et un organe de diffusion du progrès scientifique au moyen de cours post-universitaires destinés à de jeunes techniciens et ingénieurs du monde en développement.

85. Notre souci pour l'avenir du développement économique et social du bassin des Caraïbes a amené les Gouvernements du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, du Mexique et de mon propre pays à se réunir au niveau des ministres des affaires étrangères, à Nassau, au mois de juillet dernier.

86. Les gouvernements qui y ont participé ont émis un communiqué commun<sup>2</sup> par lequel nous avons réaffirmé notre décision de maintenir les efforts entrepris pour le développement intégral et soutenu de la région, avec des plans et des priorités établis par les pays de cette région, sans considérations d'ordre militaire ni conditions politiques.

87. Mon pays partage des problèmes et des besoins avec les nations du bassin des Caraïbes et les assiste suivant leurs possibilités et leur niveau de développement.

88. Cet effort de coopération va dans le sens du nouvel ordre économique international et ne vise nullement à créer des relations particulières qui affaibliraient le dialogue Nord-Sud. Conscients de l'ampleur de l'entreprise, nous souhaitons que d'autres gouvernements de la région, ou en dehors de celle-ci, aident ces pays, afin de leur permettre d'atteindre leur développement national, et je voudrais ici formuler à nouveau cette invitation.

89. On ne pourra pas avoir de nouvel ordre économique international tant que le colonialisme survivra. Depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, mon pays a

maintenu une continuité soutenue dans sa politique anti-colonialiste, indépendamment des centres de pouvoir touchés.

90. Face au colonialisme, cette organisation a beaucoup fait pour encourager la lutte pour l'indépendance des peuples qui restent sous la domination étrangère et elle doit être particulièrement énergique non seulement à l'égard du colonialisme classique bien connu, mais aussi des modalités de pression nouvelles et subtiles, d'un Etat sur un autre, qui sont les modalités nouvelles du colonialisme déguisé.

91. Le Venezuela a suivi avec un intérêt particulier les travaux de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et il espère que cette conférence, une des plus importantes qui aient eu lieu sous les auspices de cette organisation, pourra remplir, l'année prochaine, le mandat qu'elle a reçu en 1970 de l'Assemblée générale. C'est, pour les Vénézuéliens, une source de satisfaction que cette conférence ait entamé ses travaux à Caracas.

92. Nous souffrons aussi en Amérique latine, et plus particulièrement dans la région des Caraïbes, des problèmes du colonialisme et de ceux qui découlent des diverses formes de domination étrangère.

93. Sur notre continent, et tout particulièrement dans la région des Caraïbes, de nouveaux Etats se sont incorporés en pleine souveraineté à la communauté internationale. Le Venezuela, de par ses liens géographiques et pour des raisons d'amitié et de bon voisinage, se sent engagé à l'égard des efforts de ces Etats visant à devenir de plus en plus les maîtres de leur destin. Il reste cependant bien des cas à résoudre et nous espérons qu'ils pourront trouver une solution sans connaître les bouleversements survenus en d'autres parties du monde.

94. J'espère que le jour n'est plus éloigné où le peuple latino-américain de Porto Rico prendra sa place parmi nous. Cette espérance de tous les Latino-Américains, nous l'encourageons dans la conviction que seul le peuple portoricain peut déterminer son avenir.

95. Le Mouvement des pays non alignés est l'une des expressions organisées les plus importantes du tiers monde. Le Venezuela, qui a le statut d'observateur dans ce mouvement, partage les principes et les objectifs fondamentaux qui l'inspirent.

96. Nous vivons des temps très difficiles. Les tensions augmentent et nous retournons vers une guerre froide qui paraît s'étendre et s'aggraver. Les extrémistes emploient le terrorisme comme arme pour plier et vaincre la volonté des peuples. Les droits de l'homme sont violés jour après jour, non seulement par des régimes gouvernementaux, mais également par des organisations dont le dénominateur commun est la pratique de la violence.

97. En Afrique, le racisme et l'interventionnisme de puissances aux diverses tendances attisent les flammes de la violence; l'*apartheid* provoque l'indignation dans l'esprit des hommes libres, et l'ONU l'a toujours condamné et stigmatisé.

98. Le Moyen-Orient reste une région à l'état explosif. Aucun effort sérieux ne semble être réalisé pour mettre un terme au conflit entre l'Iraq et l'Iran. Le Liban continue d'être martyrisé et la paix ne sera possible ou durable tant que l'on n'aura pas trouvé de solution globale au conflit, avec la participation de toutes les parties concernées, et tant que ne sera pas reconnu le droit légitime aussi bien du peuple palestinien que du peuple israélien de vivre dans la paix et la liberté.

99. En Amérique du Nord et en Europe, la bombe à neutrons s'annonce et le monde ressent une horreur justifiée. Jamais l'homme n'a eu autant peur de lui-même, de sa création destructrice — si ce paradoxe m'est permis.

100. En Asie, l'occupation étrangère menace la paix, la souveraineté et l'indépendance des pays de la région. L'Afghanistan est une plaie inscrite en lettres rouges.

101. En Europe, on entend des bruits de tanks et de bottes et l'on perçoit la silhouette des missiles qui pointent d'une direction à l'autre. Pendant que « Solidarité » fait frémir l'âme populaire de la Pologne, l'ombre de puissantes manœuvres se profile comme une menace sur ce pays tant de fois envahi mais au peuple toujours intact malgré les démembrements successifs.

102. Il semble parfois que les Etats-Unis et l'Union soviétique se sentent les maîtres d'un monde à la création duquel ils n'étaient pas présents mais dont il croient pouvoir fixer l'heure de la destruction en une prouesse d'anti-dieu.

103. L'Amérique latine et les Caraïbes ne pouvaient être rien de moins que la scène d'affrontements — des stratégies globales de domination, telles que le sont déjà les autres continents.

104. Cette fois, le sort a choisi notre sœur, la République d'El Salvador, petit pays d'Amérique centrale, pendant de longues années victime de dictatures militaires typiques au service des oligarchies rapaces, égoïstes et insensibles. La dictature a été renversée par un groupe de civils et de militaires qui exprimèrent des convictions démocratiques et reçurent l'appui du peuple d'El Salvador. Immédiatement, de profondes réformes politiques, sociales et économiques ont commencé, qui ont transformé la structure agraire, financière et commerciale du pays en essayant d'ouvrir des voies permettant au peuple, par des élections libres, de décider de son propre destin, sans ingérence étrangère.

105. La réaction n'aurait pu être plus cruelle ni épouvantable. L'extrême droite, justement dépouillée de ses privilèges ancestraux, a déchaîné, en violant les droits de l'homme, une série perverse d'actes terroristes pour reprendre le pouvoir perdu et imposer une nouvelle dictature qui protège ses intérêts.

106. L'extrême gauche, en armes avec l'appui matériel de pays étrangers, a également eu recours à la violence pour essayer à tout prix d'empêcher que l'élimination des injustices sociales et économiques et la tenue d'élections libres ne mettent fin à ses privilèges.

107. Les ultras des deux bords prétendent supprimer toute possibilité d'un centre politique, démocratique et civil. Les extrémistes sont d'accord sur une chose : ne pas se laisser compter pour ne pas mettre en évidence leur nombre infime.

108. Malheureusement, ces derniers temps, plusieurs pays faisant foi de vocation démocratique ont commis l'erreur de prétendre donner une respectabilité non méritée à des groupes obstinés dans le terrorisme; ces pays font le jeu de ceux qui prétendent présenter comme moralement égaux les pays qui sont en train de faire des efforts pour offrir une ouverture politique par des élections qui conduisent à la légalité et ceux qui réalisent des efforts pour les en empêcher. En croyant faciliter la paix, ils veulent institutionnaliser la guerre sur le sol de l'Amérique centrale. El Salvador pourrait bien revivre la tragédie de l'Espagne.

109. Mon gouvernement a offert son appui au gouvernement du président Napoleón Duarte, sur la base d'une promesse solennelle de donner au peuple d'El Salvador la possibilité d'élire ses gouvernants. Cela appuie la liberté et la paix, et non pas quelques tendances ou groupes, car nous ne désirons exercer aucune influence sur les affaires intérieures de ce pays frère.

110. Nous, Vénézuéliens, croyons en la démocratie et nous la pratiquons; nous n'essayons pas d'imposer nos propres valeurs et conceptions de la société, mais nous savons que la liberté est le chemin suivi par l'histoire.

111. Nous croyons au pluralisme orienté vers l'intérieur et l'extérieur; nous croyons à la solidarité et à la coopération internationales; nous avons contribué à la création de l'OPEP et à en faire un instrument formidable pour garantir le prix juste d'une matière première énergétique rare et chère. Ce fut le premier pas qui montra le chemin aux peuples faibles et en voie de développement. La route est ouverte; elle encourage tous ceux qui voudront la parcourir.

112. On parle souvent de l'incidence du prix des sources non renouvelables d'énergie sur la conjoncture économique internationale, mais on oublie la contribution que ces mêmes ressources, avec une valeur très différente, ont apportée au progrès social et matériel des sociétés industrielles avancées. Il ne faut pas oublier que l'OPEP est un mécanisme de défense nécessaire, face aux prix croissants des produits manufacturés que nous importons.

113. La richesse dont jouissent les pays industrialisés, et qu'ils gaspillent souvent, est liée à une sous-évaluation systématique de ces ressources pendant des dizaines d'années: on nous les payait à vil prix et l'on prétendait encore que nous en soyons reconnaissants, comme si nous faisons l'objet d'une grande générosité.

114. Le cas du pétrole fournit un exemple typique des nombreux effets néfastes des relations économiques internationales fondées sur la sous-évaluation des ressources du monde en voie de développement et de l'indépendance mal conçue et mal dirigée, ainsi que des effets que peut avoir, sur le plan intérieur et international, le renvoi indéfini de la prise de décision au sujet de l'évolution future de ces relations.

115. On arrive à peine à corriger en partie la situation et l'on prétend nous imposer de nouvelles responsabilités mondiales d'ordre monétaire et financier. On ne peut pas oublier que les devises en dévaluation permanente ont peu de valeur réelle, non plus que les portefeuilles d'investissement soumis à la bonne volonté des pays récepteurs de nos investissements en obligations publiques, si l'on ne reconnaît pas que nos excédents financiers, essentiellement conjoncturels dans une perspective à long terme, contribuent aussi à maintenir les niveaux d'investissements, de production et d'emploi par la voie de placements de capitaux dans des secteurs productifs, par la voie du crédit et par la voie des importations de biens et de services.

116. De même, les défis technologiques actuels ne cessent d'être inspirés et justifiés en termes de coût par la réévaluation des hydrocarbures. Nous ne sommes pas encore arrivés au point de pouvoir évaluer objectivement la contribution qu'un groupe de pays exportateurs de produits pétroliers apporte et continuera d'apporter au progrès de l'humanité, même si de nombreux pays en développement jugent cette expérience traumatisante.

117. Les événements récents nous ont donné raison. Nous avons soutenu que ce ne sont pas les prix du pétrole qui sont responsables de l'inflation et de la crise économique de l'Occident. Depuis quelque temps, la montée des prix du pétrole a cessé; dans certains cas, ils ont même diminué. Mais le processus inflationniste ne s'est pas arrêté pour la simple raison qu'il est la conséquence des politiques économiques des gouvernements.

118. Le Venezuela — pays en développement — a toujours été prêt à répondre aux appels à la solidarité internationale. Nos principes sont dépourvus d'égoïsme et nos objectifs de progrès ne se basent pas aujourd'hui ni ne se baseront jamais sur l'exploitation des besoins d'autrui.

119. Au plan régional, nous avons pris l'initiative d'inviter le Mexique à participer à un programme de coopération énergétique pour les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes qui non seulement garantisse l'approvisionnement en pétrole et leur offre des facilités de paiement mais

en plus fasse que 30 p. 100 de la facture pétrolière puisse être convertie en emprunts à long terme — 20 ans — à un intérêt minimal de 2 p. 100 s'ils sont affectés à des plans de développement, surtout dans le domaine de la recherche de sources d'énergie nouvelles. Au plan bilatéral, nous avons d'importants programmes de coopération avec les pays à la configuration socio-politique très variée tels que le Nicaragua, la Grenade, El Salvador, la Dominique et la Jamaïque. Nous sommes également prêts à étudier les possibilités de coopération avec nos frères de l'Afrique et de l'Asie, dans la limite de nos modestes moyens. Nous le faisons convaincus que la coopération sans condition et le respect que nous avons des systèmes internes des Etats sont des facteurs générateurs de détente et de paix.

120. L'évolution de l'économie des pays en développement dépend autant de leurs propres efforts que de l'existence de conditions externes favorables. Ces pays subissent aujourd'hui toute une série de pressions d'origine étrangère qui se manifestent par les problèmes financiers qu'ils connaissent.

121. Le déséquilibre croissant que l'on constate dans les transactions des pays en développement — à l'exclusion de ceux producteurs de pétrole — avec le reste du monde au cours des années 70 s'est accru de manière dramatique pendant les deux dernières années. Selon les chiffres du Fonds monétaire international, le déficit en compte courant a atteint en 1980 la somme de 82 milliards de dollars des Etats-Unis contre 38 milliards de dollars des Etats-Unis en 1978. Les estimations pour l'année en cours indiquent que ce déficit approchera les 100 milliards de dollars des Etats-Unis.

122. Les causes principales de cette situation qui s'est récemment dégradée sont l'érosion du pouvoir d'achat de produits exportés et la fuite des devises utilisées pour faire face à la dette extérieure. La récession dans les pays industrialisés et l'apparition de mesures protectionnistes entraînent le ralentissement des exportations et la réduction des prix des matières premières. Cela s'ajoute aux pertes dues à l'inflation internationale et à l'ajustement des prix du pétrole. Par ailleurs, le service de la dette diminue encore les disponibilités en devises pour financer le coût extérieur du processus de développement.

123. Les limites imposées à la croissance par les déséquilibres mondiaux ont pu être surmontées en partie en recourant à l'endettement extérieur. Au cours des 10 dernières années, les obligations des pays en développement ont plus que sextuplé; en 1980 elles s'élevaient à quelque 370 milliards de dollars des Etats-Unis.

124. En 1973, le financement privé a représenté moins de 50 p. 100 du total des obligations de ces pays alors qu'il était passé à 58 p. 100 en 1980. Il est probable que la dépendance aurait été plus importante encore si les pays de l'OPEP n'avaient participé activement à la coopération financière internationale. En fait, l'attitude peu favorable des pays industrialisés à l'égard de l'aide internationale a contribué à faire que les pays en développement s'adressent de plus en plus aux marchés privés.

125. Les fluctuations des taux de change, les déficiences du processus d'ajustement, de création et de distribution des liquidités internationales dues à l'absence d'un véritable système monétaire international représentent un ensemble de problèmes supplémentaires s'ajoutant à ceux que l'on peut attribuer aux conditions économiques actuelles et aux déficiences structurelles de l'économie mondiale et qui font que le tiers monde — selon le rapport Brandt<sup>3</sup> — ne participe pas effectivement au contrôle du financement de son propre développement.

126. Les grands problèmes de l'injustice sociale, du chômage, de l'inflation, de la production, de l'accès des



produits manufacturés du monde en développement aux marchés des nations industrialisées, de l'urgence de la participation de la femme à la vie sociale, du pouvoir accru et organisé des travailleurs et des paysans, des modèles de développement, de la réforme dans le domaine de l'éducation, de l'animation culturelle, du progrès de la science et de la technique, ont tous une importance capitale qui appellent un commentaire.

127. Mais je voudrais brièvement m'arrêter sur le sujet du problème de la faim, la plus grande menace qui pèse sur l'humanité aujourd'hui.

128. Le 24 juin 1981, un groupe composé de 50 scientifiques et hommes de lettres, lauréats des prix Nobel de la paix, de littérature, de physique, de chimie, d'économie et de médecine, ont lancé un appel dramatique pour que des dizaines de milliers d'êtres humains puissent être rendus à la vie, ceux que la faim et le sous-développement font agoniser, ceux qui sont les victimes du désordre politique et économique international qui règne actuellement. Ils ont conclu sur une note optimiste en disant qu'il est nécessaire, sans retard, de choisir, de travailler, de créer et de vivre pour faire vivre.

129. En déclarant le 16 octobre Journée mondiale de l'alimentation, la FAO a voulu souligner le fait que l'homme doit prendre conscience du besoin de l'assurance alimentaire, intimement liée à la réforme agraire sociale, au processus agricole productif et technique, à la distribution équitable des excédents, à la pauvreté — qui est la cause principale de la faim — et à la solidarité internationale.

130. Il faut tourner nos yeux vers la terre et vers la croissance agricole vue dans le contexte social positif du développement rural intégré, dans un effort commun et soutenu. Aujourd'hui, les deux tiers des ressources alimentaires mondiales proviennent des Etats-Unis, qui produisent 50 p. 100 du blé, 50 p. 100 du maïs et 80 p. 100 du soja dont dépend le reste du monde pour son alimentation. Et, pour ce qui est des céréales, les trois quarts de la population mondiale dépendent aussi des Etats-Unis.

131. Les Etats-Unis détiennent la « puissance alimentaire ». L'ancien Ministre français de l'agriculture, M. E. Pisani, disait :

« Il y a cinq moyens pour dominer le monde : par les armes, la science, l'énergie, les matières premières minérales et les matières premières alimentaires. Dans les quatre premiers secteurs, les Etats-Unis se trouvent presque à égalité avec d'autres puissances mais ils dominent le marché mondial des produits essentiels tels que les céréales, le sucre et les produits oléoprotéagineux. Cette domination s'accroîtra de plus en plus, ce qui aggravera le déséquilibre du monde. »

Et la responsabilité sociale et humaine des Etats-Unis augmente également dans un monde menacé par la faim.

132. A plusieurs reprises, on a demandé aux pays en développement de se fixer l'objectif d'atteindre une croissance moyenne annuelle de 4 p. 100 en produits alimentaires et en production agricole. Cela ne s'est pas encore réalisé. Au cours des années 70, l'augmentation effective fut de 3 p. 100. Dans ce domaine, l'effort doit être poursuivi avec persévérance, parce que l'importation de produits alimentaires est extrêmement coûteuse. Par exemple, entre 1967-69 et 1976-78, le volume des céréales importées par les pays en développement les plus démunis a augmenté seulement de 14 p. 100, mais les prix, eux, ont quasiment doublé et les frais de transport ont quadruplé.

133. Enfin, il convient de signaler qu'en l'an 2000 l'assistance extérieure pour l'agriculture, selon les experts, doit atteindre 10 milliards de dollars des Etats-Unis. Actuellement, en revanche, un programme permettant le

maintien des dépenses militaires mondiales s'élève à quelque 450 milliards de dollars par an.

134. Je voudrais concrétiser en cinq points les principes qui orientent la politique du Venezuela aux Nations Unies, en tant que pays latino-américain.

135. Premièrement, les problèmes de l'Amérique latine doivent être résolus par les Latino-Américains, sans ingérence étrangère, sans intervention directe ou indirecte, venant du continent ou d'ailleurs.

136. Deuxièmement, la position de l'Amérique latine face aux grands et graves problèmes mondiaux doit être autonome, sans être liée ou intégrée aux intérêts de la politique des blocs.

137. Troisièmement, l'Amérique latine doit chercher des points communs avec l'Afrique et l'Asie dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

138. Quatrièmement, l'Amérique latine doit chercher de plus en plus de points communs avec l'Afrique et l'Asie, tant pour envisager en commun les problèmes des relations Nord-Sud que pour adopter des positions à l'égard des nombreuses facettes de la confrontation Est-Ouest.

139. Cinquièmement, l'Amérique latine doit rechercher avec l'Afrique et l'Asie une réforme structurelle des institutions internationales pour parvenir au contrôle démocratique de la communauté internationale.

140. Les peuples du tiers monde ont une capacité de négociation de plus en plus grande et ils doivent la développer au maximum pour obtenir un nouvel ordre international.

141. Le Venezuela et les pays d'Amérique latine et du tiers monde ont besoin d'une politique de sécurité qui renforce leur indépendance, leur stabilité économique, leur identité culturelle et leur défense face à une agression possible.

142. L'ordre international actuel est le résultat des intérêts de nations qui ont vieilli et se sont usées en nous exploitant et de nouvelles puissances qui essaient seulement de les remplacer dans leur côté négatif.

143. Nous sommes la vigoureuse expression de la jeunesse du monde, la puissante présence d'un âge nouveau qui est en train de germer dans les sillons de l'histoire, éclatant par ses défis, auxquels, avec l'aide de Dieu et l'appui des peuples, nous saurons répondre avec grandeur.

144. Nous avons proclamé, à la création de notre organisation, la nécessité de développer et de stimuler le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, sans aucune distinction de race, de sexe, de langue, ou de religion. Nous avons proclamé ces principes avec ferveur et avec l'espoir que plus jamais ne se répéteront les fléaux de la persécution et de la torture, de l'annihilation de groupes humains, de l'ignorance des plus élémentaires garanties d'une coexistence digne.

145. Néanmoins, les persécutions politiques, les discriminations raciales, les intolérances religieuses, le génocide ouvert ou dissimulé, le trafic de drogues continuent et s'intensifient sans réelles possibilités d'en finir avec ces abus et de poursuivre les responsables. Nous n'avons pu ni bannir la terreur ni semer l'espoir.

146. Notre organisation est une association de pays « pacifiques ». C'est dans cet esprit qu'elle a été créée, et c'est cet esprit qui doit y régner. C'est l'esprit qui anime la politique extérieure du Venezuela dans toutes les situations.

147. Ce ne sont pas des pays pacifiques ceux qui interviennent continuellement dans les affaires intérieures et extérieures des autres et infligent un bain de sang aux peuples qui leur résistent héroïquement.

148. Ce ne sont pas des pays pacifiques ceux qui bouleversent et foulent aux pieds les droits fondamentaux de

l'être humain, ceux qui torturent, ceux qui tuent et font disparaître leurs opposants, vrais ou faux.

149. Ce ne sont pas des pays pacifiques ceux qui ont bâti un monde injuste qu'ils ont utilisé pendant des générations et qui refusent d'apporter les modifications les plus légères pour atténuer l'injustice manifeste.

150. En tant que gouvernement d'un peuple pacifiste et solidaire, je formule à nouveau des vœux pour la paix — pour une vraie paix, pour une paix sans abîme.

151. L'abîme entre les pays les plus développés et les pays les moins développés ne peut se maintenir indéfiniment.

152. On ne peut pas croire que les dépossédés acceptent avec résignation leur appauvrissement graduel et irréversible.

153. Les Nations Unies sont le forum approprié pour que, par les négociations, on puisse remédier aux maux actuels. J'ai voulu être présent à la trente-sixième session de l'Assemblée générale pour réaffirmer ici la foi du Venezuela dans l'Organisation et dans la paix, et son espoir d'obtenir celle-ci.

154. Nous, pays en développement, sommes la majorité à l'Organisation des Nations Unies, et la solidarité est notre ressource de pouvoir la plus formidable. Nous lançons cet avertissement : de même que l'insatiabilité des tout-puissants ne saurait être infinie, de même la patience des pauvres et des exploités n'est pas infinie.

155. Nous avons tous besoin de la paix pour vivre dans la justice et la liberté et faire de l'amour le lien spirituel le plus élevé, le plus solide et le plus créateur parmi les hommes et les peuples.

156. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie M. Luis Herrera Campíns, président de la République du Venezuela, pour l'importante déclaration qu'il vient de faire.

157. M. HAIG (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : L'Organisation des Nations Unies — ce parlement de l'homme — nous offre une occasion unique d'examiner la condition humaine. Chacun de nous est appelé à déclarer ses objectifs nationaux et nous avons tous l'obligation de traiter de ces problèmes qui obscurcissent la vision de la Charte.

158. Commençons par parler de cette vision. La Charte des Nations Unies est l'expression des rêves chers à un monde marqué par des changements pacifiques et par la solution des différends internationaux sans recours à la force.

159. Les Etats-Unis croient en ces rêves qui constituent la meilleure possibilité pour l'humanité tout entière de parvenir à la justice et de réaliser des progrès. Ces rêves promettent un monde qui serait réceptif aux valeurs de notre propre société, notamment à une certaine idée de l'homme en tant qu'être créateur et conscient de ses responsabilités, à la démocratie et au règne du droit.

160. Les idéaux des Nations Unies sont donc aussi des idéaux américains. La Charte consacre les principes américains. L'un des principaux objectifs de notre politique d'Etat sera toujours de chercher à faire de l'Organisation un instrument de paix.

161. Nous savons tous que la réalisation de nos rêves ne repose pas seulement sur l'espérance. Les obstacles dressés aux progrès doivent être surmontés au moyen d'efforts conjugués. Les menaces à la paix sont nombreuses; les soupçons persistent; et le prix de l'inaction est grand. A n'en pas douter, nous nous heurtons à un ordre du jour difficile.

162. Alors que je fais ces commentaires, je me souviens qu'un observateur a dit au sujet de ce débat annuel : « Tous les ans, un orateur éminent et vénérable fait à

l'assemblée des nations un sermon solennel sur le texte de la Charte. » Aujourd'hui, toutefois, je m'attacherai plutôt à une question d'intérêt considérable : le développement international.

163. Le développement international traduit la recherche mondiale vers le progrès économique, la justice sociale et la dignité humaine. Mise à part la guerre, aucune question ne peut exercer sur l'homme une influence — bonne ou mauvaise — aussi forte que celle que peut exercer cette recherche. Et la paix elle-même ne peut être véritablement assurée si les aspirations de l'homme à une vie meilleure sont déçues.

164. Le développement est donc une question persistante qui préoccupe les Nations Unies depuis leur création. Cette question survivra à la présente session de l'Assemblée et à toutes les sessions qui se succéderont loin dans l'avenir. Encore que des progrès considérables aient été notés, nous faisons face aujourd'hui à un choix décisif de stratégie qui affectera dramatiquement les perspectives de succès futurs.

165. Depuis la seconde guerre mondiale, le progrès du développement a été inégal, mais il a cependant été général. On a enregistré une croissance économique énorme; par exemple, au cours des trois dernières décennies, les revenus moyens ont en fait doublé. De grands progrès ont également été réalisés dans le domaine de la santé. L'espérance de vie a augmenté considérablement, même dans les pays les plus pauvres, et la mortalité infantile a été réduite.

166. Cette expérience n'a cependant pas été pleinement partagée par tous les pays et les perspectives d'avenir se trouvent assombries en raison des tendances récentes.

167. Le rythme de la croissance de l'expansion économique — décisive pour le développement — a été ralenti du fait de l'inflation, du coût élevé de l'énergie, des problèmes aigus de la balance des paiements, du lourd endettement et du ralentissement de la croissance des marchés. L'agitation politique et l'instabilité ont détourné des ressources précieuses au profit des armes et des conflits. La synthèse indispensable entre les valeurs traditionnelles et la modernisation, qui n'est jamais facile, a été rendue encore plus difficile sous l'effet de changements accélérés.

168. Ne nous faisons aucune illusion. Il convient aujourd'hui de choisir entre deux avenir : un avenir de croissance maintenue, une expansion du commerce mondial et une réduction de la pauvreté, ou bien un avenir de stagnation économique, de protectionnisme croissant et de pauvreté étendue. Comme l'a dit la Banque mondiale : « D'ici à la fin du siècle, la différence entre les deux cas s'élèvera à quelque 220 millions de plus d'êtres humains absolument pauvres ».

169. De toute évidence, notre tâche consiste à donner un élan nouveau au développement en concevant une nouvelle stratégie de croissance. Cette stratégie doit en premier lieu reconnaître la situation extrêmement complexe et difficile devant laquelle nous nous trouvons.

170. La situation des pays en développement les plus pauvres exige que les pays développés et d'autres pays en développement leur accordent une aide à long terme, généreuse et privilégiée, pour augmenter la productivité grâce à une base générale d'éducation et de formation, à une amélioration dans les domaines de la santé et de la nutrition et à une meilleure infrastructure. Ces pays ont aussi besoin de politiques économiques solides, particulièrement dans le secteur agricole. En définitive, l'objectif doit consister à faire participer ces pays au système économique international pour renforcer les chances offertes et les stimulants propres à une croissance autonome.

171. La catégorie moyenne des pays en développement a réalisé des progrès appréciables. Néanmoins, ces pays continuent de souffrir d'un état de pauvreté très étendue.

Ils sont également très vulnérables à tout revers économique — surtout aux revers subis dans les marchés instables des produits de base — en raison de la gamme étroite de leurs exportations. Ces pays ont besoin de l'aide et de capitaux étrangers pour développer l'expérience et la solvabilité leur permettant d'emprunter sur les marchés internationaux de capitaux. L'aide technique et la formation professionnelle revêtent une grande importance pour permettre à leurs populations de devenir à la fois productives et compétitives. Ils ont aussi besoin d'un système de commerce international ouvert pour encourager le développement des exportations.

172. Les plus avancés des pays en développement sont en mesure de maintenir des niveaux de vie et une activité économique qui sont comparables à ceux que certains pays aujourd'hui industrialisés avaient atteint il y a moins d'une génération. Leur développement futur peut être mieux soutenu au moyen d'une économie internationale forte qui s'accompagne d'un système ouvert de capital et de commerce. Ils devront pouvoir appliquer une politique nationale qui profitera des possibilités internationales et favorisera les ajustements intérieurs. Ces pays jouent aussi un rôle clef pour les pays les plus pauvres en les aidant directement et en leur servant de modèles pour leur politique.

173. Les pays exportateurs de pétrole qui ont des surplus de capital ont besoin d'un marché international stable et prospère pour leurs exportations pétrolières et d'un environnement favorable pour placer leurs avoirs financiers et développer leurs économies nationales. Le système international devra continuer à évoluer d'une manière qui traduise l'importance croissante de ces pays qui assument des responsabilités accrues dans la gestion de ce système et dans l'aide aux nations plus pauvres.

174. Enfin, les pays industriels souffrent aujourd'hui de taux faibles de croissance et de taux élevés d'inflation. Ils cherchent à augmenter l'épargne et les investissements pour créer des emplois, améliorer l'environnement, éliminer les flots de pauvreté et s'adapter aux changements de compétitivité de leurs exportations. Ils doivent également vendre plus à l'étranger afin d'assumer des dépenses croissantes d'importation d'énergie.

175. Dans un monde en croissance lente, ces besoins complexes et divers pourraient devenir des sources latentes de conflits. Mais il est possible d'éviter la lutte pour le produit mondial. L'économie internationale peut aider tous les pays à atteindre leurs objectifs au moyen d'une stratégie de croissance créant les ressources et les emplois que le progrès exige — et il ne peut s'agir là de la tâche d'une seule nation. Comme le fait remarquer le rapport de la Commission indépendante sur les problèmes du développement international, qu'a présidée M. Willy Brandt : « Par-dessus tout, la réalisation de la croissance économique d'un pays dépend de plus en plus des accomplissements enregistrés par les autres<sup>4</sup> ».

176. C'est sur cette conception d'un monde diversifié et interdépendant que nous devons édifier une nouvelle stratégie de croissance. Mais notre stratégie doit également être façonnée par les enseignements du passé. Ces leçons, fruit d'une dure expérience, apportent la base des principes qui nous guideront en ces périodes d'austérité et de difficultés.

177. Tout d'abord, le développement se trouve facilité par un système international de commerce ouvert. Les pays développés comme les pays en développement doivent faire face au défi que constituent le renforcement du GATT et le commerce international propre à créer des possibilités mutuelles d'exportation pour tous.

178. Aujourd'hui, le système commercial est soumis à de fortes pressions — un protectionnisme croissant, des

types nouveaux et subtils de barrières à l'importation, des arrangements bilatéraux restrictifs, des subventions à l'exportation et des politiques d'investissement qui déforment le commerce. Ces facteurs sont particulièrement gênants dans une période de croissance ralentie. S'ils ne sont pas réduits ou éliminés, le système international commercial sera gravement affaibli. C'est dans les pays en développement que ce revers imposé à l'économie mondiale entraînerait le plus de souffrances.

179. Les pays industrialisés ont la responsabilité particulière de travailler à un système commercial plus ouvert et avec des règles améliorées. Nous demandons aussi aux pays en développement les plus favorisés de jouer un plus grand rôle dans le renforcement du système commercial. Il sera difficile à chacun de nos pays, à titre individuel, d'ouvrir davantage les marchés, à moins que nous ne soyons engagés à le faire collectivement.

180. En ce qui les concerne, les Etats-Unis appuient de longue date les marchés ouverts. Malgré les difficultés de l'heure, l'Amérique reste ferme partisan du libre-échange. Bien que notre produit national brut ne soit que le tiers du total du groupe des pays occidentaux industrialisés, les Etats-Unis importent à peu près la moitié de tous les biens manufacturés exportés par les pays en développement. Les recettes que les pays en développement qui ne font pas partie de l'OPEP retirent de leurs exportations aux Etats-Unis atteignent quelque 60 milliards de dollars, soit plus du double de l'aide étrangère venant de tous les pays développés de l'Ouest.

181. Nous demandons à tous les membres de la communauté internationale de résister de concert à la montée du protectionnisme. Les pays en développement doivent avoir la plus grande possibilité de vendre leurs produits de base et leurs produits manufacturés. Travaillons également ensemble afin d'assurer la conclusion favorable et l'Arrangement multifibres.

182. Un système commercial dynamique et fructueux exige un système financier international qui fonctionne sans à-coups. Nous devons donc continuer à travailler avec d'autres pays pour les encourager à soutenir le FMI et pour les amener à participer de manière constructive aux programmes du Fonds destinés à faciliter les ajustements. Nous continuerons à coopérer avec nos collègues des pays en développement afin de raffermir le Fonds. Nous partageons le point de vue suivant lequel les responsabilités des pays en développement devraient être augmentées pour rester de front avec leur importance économique grandissante.

183. Deuxièmement, l'assistance étrangère associée à une politique nationale solide et à l'auto-assistance peuvent faciliter le processus de développement. Les Etats-Unis croient depuis longtemps en l'assistance comme instrument efficace pour aider au développement. Au cours des trois dernières décennies, les Etats-Unis ont donné plus de 130 milliards de dollars sous forme d'aide à des conditions favorables. Rien qu'au cours de la dernière décennie, ce total a dépassé 50 milliards de dollars. En 1980, les Américains ont fourni 7,1 milliards de dollars, soit près du double de tout autre donateur.

184. Les Etats-Unis ont également été le principal artisan de la création et du soutien des banques multilatérales de développement. Ces banques représentent un élément important et, pour de nombreux pays, essentiel du système financier international. Au cours des cinq dernières années, les Etats-Unis ont autorisé et voté une moyenne de 1,5 milliard de dollars par an pour soutenir les banques multilatérales. Leur valeur en tant qu'institutions en faveur du développement n'est pas en cause. En tant qu'intermédiaires, elles contribuent à mobiliser les ressources des marchés internationaux de capital pour offrir

des prêts aux pays en développement. Les prêts des banques pour des projets clefs sont d'importants catalyseurs des investissements nationaux et étrangers privés et productifs.

185. Nous reconnaissons qu'un grand nombre de pays en développement les plus pauvres doivent continuer à faire fortement appel à l'assistance à des conditions favorables pendant un avenir prévisible. De plus, certains types de programmes de développement d'importance vitale n'apporteront pas les avantages rapides et directs financiers nécessaires pour attirer les capitaux privés. Voilà pourquoi un programme d'assistance bilatérale continu et un soutien permanent aux banques multilatérales s'imposent.

186. Etant donné les conditions économiques d'aujourd'hui et la limitation des budgets d'aide dans de nombreux pays, il est particulièrement important que l'assistance à des conditions favorables soit utilisée de la manière la plus efficace possible, qu'elle mette l'accent sur les pays qui en ont le plus besoin et qui l'utilisent le mieux et qu'elle constitue un catalyseur plus efficace afin de mobiliser d'autres ressources étrangères et nationales. Nous devons aussi reconnaître qu'une stratégie de croissance exigeant un accroissement massif du transfert des ressources des pays développés vers les pays en développement est purement et simplement illusoire.

187. Troisièmement, la coopération régionale et les consultations bilatérales peuvent contribuer efficacement au développement. Les Etats-Unis travaillent avec d'autres Etats de la région pour favoriser le progrès économique dans la région des Caraïbes. Nous sommes convaincus que l'exemple de la récente coopération multinationale dans le cas de la Jamaïque et l'initiative plus large du bassin des Caraïbes sont prometteurs pour d'autres régions.

188. Nous nous sommes dès à présent engagés à entretenir des rapports de travail plus étroits avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est [ANASE]. Nous avons beaucoup gagné à une meilleure perception de la manière dont l'ANASE voit les questions multilatérales et les moyens de renforcer nos liens commerciaux bilatéraux. Le Conseil des affaires Etats-Unis-ANASE est le modèle de la façon dont nos secteurs privés peuvent travailler ensemble pour notre bien commun.

189. Nous escomptons, en Afrique, des rapports de travail étroits avec la Communauté économique des pays d'Afrique occidentale, qui s'efforcent de renforcer les liens économiques dans la région. Des consultations constructives sur le commerce et les investissements ont déjà eu lieu. Nous pensons que cette coopération mutuellement avantageuse peut être consolidée pour notre bien commun. Des consultations analogues avec les pays en développement d'Afrique australe sont souhaitables. Nous nous intéressons beaucoup à la santé économique et à la stabilité de ces nations. Les relations commerciales, liées à l'assistance étrangère, nous aideront à parvenir à cet objectif.

190. Les Etats-Unis ont également travaillé avec les membres de l'OPEP détenteurs d'excédents de capitaux, sur une base tant bilatérale que multilatérale. Nous avons pu combiner nos ressources pour traiter de problèmes de développement d'intérêt commun, tels que la production alimentaire. Cette coopération devrait être maintenue et élargie.

191. Enfin, nous nous proposons d'accroître l'efficacité des groupes consultatifs entre notre gouvernement et ceux des pays en développement et d'appuyer pleinement des arrangements semblables dans le secteur privé. La Chambre de commerce des Etats-Unis et ses homologues dans de nombreux pays en développement ont noué des relations particulièrement favorables. Nous appuyons entière-

ment ces efforts et ceux des organismes volontaires privés. Nous recherchons les moyens d'entretenir avec eux des relations plus étroites.

192. Dans tous ces cas, les Etats-Unis savent se montrer sensibles à la diversité des sociétés en cause et aux conditions internationales dans lesquelles doit s'inscrire le développement.

193. Quatrièmement, la croissance pour le développement peut, au mieux, être réalisée par le recours aux stimulants de l'activité économique individuelle. L'individu est le commencement, l'élément clef et, en définitive, le bénéficiaire du processus de développement. Le plus grand potentiel de développement réside dans le travail assidu et l'ingéniosité des agriculteurs, des ouvriers et des cadres. Ils ont besoin, pour produire, de stimulants et de la possibilité de jouir des fruits de leur travail.

194. L'élimination des stimulants économiques finit par tuer l'enthousiasme et l'esprit d'invention et le déni des libertés personnelles peut être un aussi grand obstacle à la productivité que le déni d'un travail rémunérateur.

195. L'histoire nous met en garde contre les régimes qui endoctrinent leurs peuples au nom d'idéaux sans pour autant réaliser le progrès économique ou social. Les gouvernements qui se sont montrés le plus soucieux des libertés de leurs peuples sont également ceux qui ont réussi le mieux à assurer tant la liberté que la prospérité chez eux.

196. Les Etats-Unis peuvent offrir ce qu'ils connaissent le mieux, grâce à leur propre expérience. Nous avons constaté que les politiques qui encouragent les initiatives privées favorisent une meilleure répartition des ressources et une croissance économique plus rapide. Dans un cadre essentiellement accueillant pour les stimulants du marché, les investissements étrangers privés peuvent venir compléter les investissements nationaux et contribuer de manière appréciable au développement.

197. Mais notre propos n'est pas d'imposer à quiconque nos valeurs économiques ou nos jugements. En dernière analyse, la voie que chaque pays empruntera pour aller vers le développement sera tracée par sa propre histoire, sa manière de voir et ses intérêts.

198. Cinquièmement, le développement exige une certaine sécurité et une certaine stabilité politique. L'insécurité politique est un des plus grands obstacles au développement. La crainte et l'incertitude étouffent la productivité de l'homme et les conflits dilapident des ressources déjà insuffisantes.

199. Les rapports étroits qui existent entre la sécurité et le développement ne sauraient être méconnus. Nous nous sommes donc engagés à maintenir et, chaque fois que possible, à augmenter les programmes indispensables pour prévenir l'agression internationale et pour assurer la sécurité intérieure nécessaire à l'exécution de politiques économiques solides. Nous n'avons pas l'intention de donner une assistance étrangère, un réconfort moral ou encore le prestige des plates-formes internationales aux pays qui fomentent la violence internationale.

200. Les Nations Unies sont appelées à jouer un rôle décisif dans la solution des conflits et dans l'encouragement à la stabilité internationale. Nous nous félicitons des efforts déployés par le Secrétaire général pour favoriser les entretiens intercommunautaires et un juste règlement à Chypre. Nous soutenons le rôle constant du représentant du Secrétaire général dans le conflit qui oppose l'Iran et l'Iraq. Et la tentative de la Corée du Sud d'entamer le dialogue avec la Corée du Nord représente un excellent exemple de la recherche d'un règlement pacifique, qui est au cœur même de la Charte.

201. L'un des plus grands dangers qui menacent aujourd'hui la Charte et le développement même est la violation



délibérée de l'intégrité nationale tant de l'Afghanistan que du Cambodge, de la part de l'Union soviétique et du Viet Nam. Leur conduite porte atteinte aux droits fondamentaux de tous les Etats souverains. Les espoirs de paix, de sécurité et de développement dans le monde seront compromis si « la raison du plus fort » devient la loi des nations.

202. Les Etats-Unis continueront à considérer la sécurité et la stabilité comme les facteurs essentiels du progrès. Telle est la base de nos efforts actifs et continus en vue de renforcer et d'étendre le cessez-le-feu dans le sud du Liban. Nous apporterons également notre aide dans les négociations prévues par les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité, visant à instaurer une paix juste et durable au Moyen-Orient. Notre politique consiste à demeurer une partie digne de confiance dans les négociations destinées à amener la Namibie à l'indépendance, conformément à la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, et selon des modalités acceptables tant par les nations concernées que par la communauté internationale.

203. Les Etats-Unis estiment également que les efforts destinés à contrôler les armements, soit parmi les Etats d'une région, soit entre les superpuissances, peuvent contribuer de manière appréciable à une sécurité propice au développement. Mais ces efforts ne se situent pas dans le vide. La communauté internationale a eu tendance à exagérer les effets bénéfiques, sur l'atténuation des conflits régionaux, des négociations sur la limitation des armes stratégiques [SALT]. Nous avons également eu tendance à sous-estimer l'effet de ces conflits sur les négociations elles-mêmes.

204. Les Etats-Unis sont fortement engagés à l'égard d'un contrôle équilibré et vérifiable des armes. Nous sommes tout autant engagés à l'égard de la solution pacifique des différends régionaux. De toute évidence, la retenue que suppose le contrôle des armes doit devenir un phénomène plus répandu pour que ces accords puissent survivre et favoriser, comme il se doit, un environnement plus sûr pour le développement.

205. Les Etats-Unis sont convaincus qu'une stratégie de croissance, dont ces principes seraient les guides, peut réussir. Nous pensons que trois domaines méritent une action internationale immédiate.

206. Premièrement, en ce qui concerne une expansion mondiale du commerce, des plans pourraient être élaborés en vue de la réunion ministérielle de 1982 du GATT, en songeant particulièrement aux exigences de la croissance. Il conviendrait de donner une grande priorité à l'intégration plus complète des pays en développement dans le système commercial international, sur la base d'un partage des responsabilités et des avantages.

207. Deuxièmement, en ce qui concerne l'augmentation des investissements, notre objectif commun devrait être de stimuler les investissements privés intérieurs et internationaux. Nous devons encourager et soutenir l'auteur d'investissements individuels.

208. Troisièmement, pour ce qui est d'une coopération internationale plus étroite dans les domaines de l'alimentation et de l'énergie, la récente Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables a recommandé que les pays en développement soient aidés dans l'évaluation de leurs ressources en énergie et dans la détermination des meilleurs moyens de les exploiter<sup>5</sup>. Le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale ont d'importantes responsabilités quant au suivi de ces programmes, et nous devons tous ensemble nous efforcer d'assurer plus efficacement la participation privée à l'exploration et à la production dans les pays en développement importateurs de pétrole.

209. L'action nationale et internationale doit également aller de pair pour assurer la sécurité alimentaire. Les Etats-Unis restent le plus grand donateur d'aide alimentaire et mettent le plus grand accent sur leur programme bilatéral destiné à aider les pays en développement à augmenter leur production alimentaire. Il convient d'accorder une plus grande attention à la recherche scientifique et technique propre à augmenter le rendement des récoltes alimentaires.

210. J'ai dégagé aujourd'hui les grands principes qui guident l'attitude de l'Amérique à l'égard de la nouvelle stratégie de la croissance. Dans un avenir immédiat, et avant la réunion de Cancún, nous annoncerons nos propositions précises pour traiter de cette question et d'autres questions de développement.

211. Ces larges principes expriment notre point de vue que les Etats-Unis peuvent contribuer de manière très sensible au processus de développement et continueront à le faire. Nous ne prétendons pas connaître toutes les réponses. Mais nous sommes convaincus que nos responsabilités collectives quant à l'avenir ne nous permettent plus de perdre du temps en débats stériles et en exigences détachées de la réalité. Il est temps de passer à un dialogue raisonnable qui contienne des promesses d'avenir.

212. La recherche du progrès économique, de la justice sociale et de la dignité des hommes a toujours été appuyée par le peuple américain, qui est lui-même un exemple de développement réussi. Nos initiatives et nos ressources, au moyen de programmes bilatéraux, de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organismes multilatéraux, ont contribué de manière très appréciable à la modernisation du monde entier. Pour les Etats-Unis, le soutien donné au développement est un impératif pratique.

213. A la réunion d'Ottawa, les Etats-Unis ont réaffirmé qu'ils étaient prêts à s'associer à leurs partenaires pour explorer toutes les voies de la consultation et de la coopération avec les pays en développement. En octobre, le président Reagan se rendra à la réunion de Cancún. Il s'attend à un échange de vues sincère et ouvert sur les questions de développement économique et de coopération internationale. Cette réunion offrira une possibilité nouvelle d'acquiescer à une perception fraîche des problèmes auxquels nous faisons face ensemble. Les Etats-Unis se joindront aux discussions dans un esprit constructif et de coopération. Notre objectif est de faire naître une ère nouvelle de croissance. Mais l'objectif de la croissance et du développement dépasse le matérialisme pur et simple. Comme l'a dit Winston Churchill : « Les êtres humains et les sociétés humaines ne sont pas des structures que l'on bâtit, ni des machines que l'on fabrique. Ce sont des plantes qui croissent, et ils doivent être traités comme tels. »

214. Malgré les difficultés de l'heure, nous devons aller de l'avant avec optimisme. Nous détenons la vision que nous a léguée la Charte. Nous avons le potentiel de tous les peuples représentés dans cette salle. Avançons tous ensemble pour parvenir à une ère nouvelle de croissance pour l'humanité tout entière.

215. M. STREET (Australie) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de la trente-sixième session de l'Assemblée générale. Cette dernière a lieu à un moment particulièrement important des affaires internationales. Je suis persuadé que vous veillerez à ce qu'elle aboutisse à des résultats marquants et durables. Je tiens également à me joindre aux hommages rendus au Président sortant, M. von Wechmar, de la République fédérale d'Allemagne, pour son apport aux travaux de la trente-cinquième session de l'Assemblée générale.

216. Je voudrais également me joindre aux orateurs qui ont souhaité la bienvenue à Vanuatu, un partenaire du

Pacifique et un membre du Commonwealth, qui est maintenant Membre de l'Organisation des Nations Unies. J'ai eu le plaisir de me rendre à Vila en août, lorsque Vanuatu a été l'hôte du Forum du Pacifique Sud.

217. Les relations de l'Australie avec ses voisins du Pacifique continuent de se développer. Il en va de même pour ses relations avec les autres pays voisins de l'Asie du Sud et du Sud-Est. En fait, l'Australie se trouve sans doute dans une situation unique parmi les pays développés parce qu'elle est située dans une région qui, à part elle, ne compte que des pays appartenant au tiers monde, ce qui m'amène au sujet principal de ma déclaration : le dialogue Nord-Sud.

218. Je suis bien entendu conscient de la vaste gamme de problèmes auxquels est confrontée l'Assemblée; nombre d'entre eux exigent une attention immédiate et soutenue. Au cours des prochaines semaines, notre délégation fera connaître la position de l'Australie sur ces problèmes. Cependant, je voudrais aujourd'hui m'attacher essentiellement au dialogue Nord-Sud. Nous sommes arrivés à une étape importante dans les relations entre pays développés et pays en développement et nous devons être prêts à accomplir des progrès réels.

219. L'Australie serait heureuse que des progrès se réalisent. Nous ne recherchons pas le changement pour le changement. Notre croyance en la nécessité du changement provient de notre conviction que de nouvelles attitudes et de nouvelles dispositions et, avant tout, un nouvel engagement sont nécessaires pour s'attaquer aux problèmes les plus fondamentaux du système économique international actuel. Nous pensons que le simple maintien du *statu quo* ne suffit pas et que toutes les nations tireront des avantages d'une économie mondiale croissante et plus intégrée.

220. Au cours des sept dernières années, un certain nombre d'importantes déclarations ont été prononcées sous les auspices des Nations Unies. Beaucoup de ces résolutions sont un fait marquant dans la recherche d'une base nouvelle de la coopération internationale. Malheureusement, nous avons eu jusqu'à présent beaucoup de difficultés à traduire leur esprit dans la pratique. Rhétorique, conflits et dissensions ont caractérisé le débat sur les problèmes Nord-Sud. Néanmoins, il y a eu quelques événements encourageants, notamment l'accord portant création du Fonds commun pour les produits de base et la création du Fonds international de développement agricole. La nécessité de gérer l'interdépendance croissante des Etats exige davantage de nous.

221. Si le dialogue Nord-Sud est mené correctement et dans un esprit de coopération et de compromis, le système économique international pourra procéder aux ajustements nécessaires et équitables. Nous pouvons éviter les troubles graves qui nuiraient tout aussi bien aux pays développés qu'aux pays en développement.

222. Pour cela, nous devons comprendre les conséquences d'une plus grande interdépendance. La reconnaissance de l'interdépendance est essentielle non seulement pour la prospérité, mais aussi pour la paix et la sécurité à long terme. Les nations ne peuvent pas fermer les volets et tenter de vivre dans un isolement dont elles assumeraient la responsabilité. Nous devons répondre non seulement aux exigences de nos propres communautés nationales, mais également à celles du monde entier.

223. En abordant le dialogue Nord-Sud, nous devons concentrer notre attention sur ses éléments les plus importants. Avec le temps, des procédures et des accords devront être élaborés, qui nous apporteront à tous des avantages, peut-être pas de manière parfaitement égale et certainement au bénéfice des plus désavantagés, mais tous en profiteront néanmoins.

224. De l'avis de l'Australie, de réels progrès dans les questions Nord-Sud ne seront possibles que si nous reconnaissons pleinement certaines des réalités de l'économie internationale. Nous devons reconnaître que les principaux pays industrialisés du Nord devront supporter la plus grande partie du fardeau. Leurs économies engendrent la plus grande partie des richesses du monde et, de toute évidence, tout retard qu'ils pourraient subir aura des conséquences allant bien au-delà de leurs propres frontières. Le fait est que les perspectives des peuples des pays les moins développés du monde dépendent très largement du sort de ces économies motrices. En examinant la manière dont des progrès peuvent être accomplis dans le dialogue Nord-Sud, nous ne devons pas perdre de vue le fait que tous les pays ont à gagner à un système économique international fort et dynamique.

225. Les résultats économiques récents de l'Australie contrastent avec ceux de la plupart des pays industrialisés. Nous avons accompli des progrès réels dans la lutte contre certains des problèmes économiques les plus difficiles. Je crois qu'il serait intéressant de voir comment nous l'avons fait. En indiquant les résultats économiques particulièrement intéressants de l'Australie, je sais fort bien que, au sein des économies de marché, des stratégies économiques différentes devront être employées, le cas échéant, pour produire les résultats qu'aussi bien le Nord que le Sud attendent. Au cours des 10 dernières années, l'Australie a eu recours à deux stratégies qui ont donné des résultats fort différents.

226. Nous avons, au départ, tourné les yeux vers le gouvernement pour nous fournir la solution de nos problèmes économiques, dans l'espoir que le gouvernement nous mettrait complètement à l'abri des dures réalités économiques de l'époque. Une croissance rapide des dépenses gouvernementales et le relâchement des restrictions monétaires se sont immédiatement traduits par un niveau d'inflation inacceptable. Les dégâts dans les domaines de l'emploi et de l'investissement ont été immédiats et graves.

227. Nous avons ensuite choisi l'autre voie, celle de lutter contre l'inflation en tant que première priorité, en limitant les dépenses gouvernementales, en réduisant les déficits gouvernementaux et en recourant prudemment à la politique monétaire. Cette stratégie s'est traduite par une réduction considérable de l'inflation et du chômage, des taux de croissance plus élevés et une rentrée plus importante de capitaux étrangers, si nécessaires au développement de nos ressources nationales.

228. Mais l'Australie reconnaît que, pour que des progrès soient accomplis dans le dialogue Nord-Sud, les pays industrialisés doivent faire plus que recourir simplement aux stratégies qu'ils ont choisies pour mettre de l'ordre chez eux. Ces pays, dont la participation sera essentielle au succès de toute série globale de négociations, doivent comprendre que, en fin de compte, leurs intérêts nationaux et extérieurs peuvent être préservés et en fait améliorés. Si cela n'est pas possible, nous constaterons, même si les négociations commencent, que le processus sera sans cesse mis en danger, étant donné que les objectifs escomptés dépasseront toujours les résultats qu'il est possible de réaliser politiquement et économiquement. Si l'on veut que le processus de négociations globales soit repris dans un contexte extrêmement prometteur, nous devons tous examiner très soigneusement nos exigences et nos espérances non seulement au regard de ce qui peut être réalisé mais également compte tenu du calendrier qui sera nécessaire. Nous devons mettre au point des propositions et des procédures qui permettront à tous les pays et à tous les groupes de pays d'apporter la plus grande contribution possible dans le cadre des limites réalistes de leurs politiques et de leurs possibilités.

229. Quoi qu'il en soit, les gouvernements ne peuvent à eux seuls créer le climat de prospérité internationale qui sera nécessaire si nous voulons atteindre les objectifs du dialogue Nord-Sud. La contribution potentielle du secteur privé doit être reconnue et on doit lui donner la possibilité de participer. Nous sommes persuadés que le processus de négociations globales, mené dans un cadre multilatéral, permettra au secteur privé de jouer un rôle. Notre approche des négociations globales doit comprendre tous les aspects des activités économiques.

230. Les problèmes de la situation économique mondiale difficile n'ont pas empêché les pays membres de faire des efforts pour relancer la coopération Nord-Sud. Les récentes réunions de Caracas, Ottawa, Nairobi, Cancún et Paris ont laissé entrevoir quelques perspectives de progrès.

231. Dans quelques jours, il sera possible de réexaminer l'état des relations Nord-Sud, lorsque la réunion biennale des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth se tiendra en Australie. Je sais que les membres de l'Assemblée générale qui ne sont pas membres du Commonwealth ne sont peut-être pas pleinement au courant du rôle et de la fonction du Commonwealth.

232. La notion du Commonwealth comme étant une relique du colonialisme est à présent tout à fait dépassée. Le Commonwealth moderne est sensible aux besoins et aux aspirations de ses membres. En outre, il a fait plusieurs contributions importantes à la communauté internationale, y compris des dispositions en faveur du gouvernement par la majorité au Zimbabwe, et un appui à la création du Fonds commun.

233. Le Commonwealth présente des avantages certains en tant qu'enceinte pour l'examen des problèmes Nord-Sud. Plus d'un quart des Etats ici représentés sont membres du Commonwealth. Ils comprennent des pays industrialisés importants, des pays nouvellement industrialisés, des pays les moins avancés, des pays en développement insulaires et des pays en développement exportateurs de pétrole. Son mode de travail franc et sans formalité a permis de réaliser un consensus parmi ses membres.

234. La réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth examinera un grand nombre des sujets dont l'Assemblée est saisie. Elle examinera les questions de la décolonisation et du racisme en Afrique, notamment à l'égard de la Namibie et de l'Afrique du Sud; l'occupation soviétique en Afghanistan et l'occupation vietnamienne au Kampuchea; le contrôle des armes et le désarmement; l'Océan Indien; les droits de l'homme; et le droit de la mer. Cependant, la réunion accordera une attention particulière à l'état actuel des relations Nord-Sud. Des discussions avec les chefs de gouvernement participants ont indiqué que l'accent serait mis spécialement sur l'alimentation et la sécurité alimentaire, le commerce et l'industrialisation, les questions monétaires internationales et l'énergie.

235. Les dirigeants du Commonwealth auront la possibilité d'examiner ces questions lors de cette réunion qui se situera peu de temps avant la réunion au sommet Nord-Sud qui aura lieu au Mexique en octobre. Ils ont indiqué qu'ils souhaitaient le faire, et je suis persuadé que le résultat de cet examen apportera une contribution positive aux travaux des pays participants à la réunion de Cancún, ainsi qu'aux travaux de cette assemblée.

236. Sept des chefs de gouvernement qui viendront à Melbourne iront à Cancún. Mon gouvernement espère qu'ils pourront y apporter le message clair et sans équivoque de l'ensemble des pays du Commonwealth, à savoir que de nouveaux progrès doivent être réalisés dans les relations Nord-Sud et que la session actuelle de l'Assemblée générale doit faire de nouveaux efforts pour élaborer un cadre efficace pour les négociations globales.

237. Je voudrais à présent faire quelques observations plus précises concernant les principaux problèmes inscrits à l'ordre du jour du dialogue Nord-Sud.

238. L'un des problèmes les plus graves et les plus urgents auxquels les pays en développement sont confrontés est la production et la sécurité alimentaires. De toute évidence, toute solution à long terme réside dans l'augmentation de la production des pays en développement eux-mêmes, grâce à une augmentation des investissements dans l'agriculture et à l'adoption de stratégies alimentaires nationales adéquates.

239. Des mesures internationales sont également nécessaires, qui aideront la sécurité mondiale alimentaire aussi bien à court qu'à long terme. L'Australie a toujours appuyé de telles mesures, qui comprennent des engagements à fournir une aide accrue en céréales pour atteindre l'objectif fixé par la Conférence mondiale de l'alimentation de 10 millions de tonnes par an et un effort concerté pour parvenir à un accord sur la reconstitution du Fonds international de développement agricole. Je pense également qu'une contribution importante pourrait être faite à la sécurité mondiale alimentaire au moyen de l'élaboration d'un accord international sur les céréales, avec des dispositions économiques qui garantiraient les intérêts communs des pays exportateurs et des pays importateurs, tout en reconnaissant les besoins particuliers des pays en développement.

240. Tenant compte des besoins persistants des pays en développement, l'Australie a récemment annoncé un certain nombre d'initiatives dans le domaine de la sécurité alimentaire, notamment une augmentation de l'aide alimentaire s'élevant à plus de 120 millions de dollars des Etats-Unis pour l'exercice en cours, et la création d'un Centre australien pour la recherche agricole internationale. L'objectif principal de ce centre consistera à contribuer à la recherche d'une solution des problèmes agricoles des pays en développement. Un fonds sera créé pour le Centre avec un premier engagement de 28 millions de dollars des Etats-Unis pour les quatre premières années.

241. La situation générale du commerce mondial est particulièrement difficile. Les difficultés économiques des principales économies mondiales sont allées de pair avec des pressions protectionnistes toujours croissantes. Une forme de protectionnisme ou une autre est à présent appliquée à près de 30 p. 100 du commerce mondial.

242. Les pays en développement ont eu une incidence de plus en plus grande sur le commerce mondial. Leurs exportations continuent d'augmenter plus rapidement que la moyenne mondiale et leurs importations de produits en provenance des principaux pays industrialisés connaissent le taux de croissance le plus rapide du monde.

243. Des possibilités accrues en matière commerciale offrent le moyen le plus efficace d'apporter une prospérité plus grande aux pays en développement. Cependant, la perspective d'un protectionnisme toujours plus grand, s'ajoutant à une détérioration importante des conditions commerciales pour les pays en développement non producteurs de pétrole, en tant que groupe, signifient que les perspectives de ces pays sont de plus en plus incertaines.

244. Malgré les résultats obtenus lors de la dernière série de négociations globales, les négociations commerciales multilatérales laissent toujours les pays en développement face à des niveaux de protectionnisme plus élevés que ceux des pays industrialisés. La situation a continué de se détériorer alors que les principaux pays industrialisés ont introduit de nouvelles mesures protectionnistes. De plus, le fait qu'un grand nombre de ces mesures ne sont pas mises en place dans le cadre institutionnel conventionnel signifie que les pays en développement sont dans l'impossibilité de contester l'introduction de ces mesures ou de

chercher à demander des compensations lorsqu'ils estiment avoir été traités de façon inéquitable.

245. Mais il est une autre manière de considérer ce problème. Dans la mesure où aussi bien le Nord que le Sud ont à gagner de l'amélioration des relations économiques et de niveaux plus élevés du commerce Nord-Sud, on peut montrer que les participants au dialogue Nord-Sud ne sont pas nécessairement en train de jouer un jeu dans lequel on compte les points. Il ne doit pas y avoir un gagnant et un perdant. Les bénéfices retirés de niveaux d'échange plus élevés sont partagés à la fois par les importateurs et par les exportateurs, par le Nord et par le Sud. C'est là un aspect de la question qui mériterait plus d'attention qu'il n'en a reçu jusqu'à présent.

246. Il y a pour les organismes internationaux nécessité urgente d'envisager les voies et moyens d'accorder un meilleur traitement aux pays en développement dans le cadre du système commercial international. Les négociations globales, lorsqu'elles auront lieu, aussi bien que la prochaine réunion des ministres du commerce qui se tiendra dans le cadre du GATT devraient examiner ce problème.

247. Des contributions importantes peuvent également être faites dans le domaine des produits de base. Le commerce des produits de base est essentiel au bien-être des pays en développement et la seule stabilisation des prix ne fournira pas le moyen d'aboutir à une plus grande prospérité. L'introduction de systèmes de financement et de stock régulateur qui, d'ailleurs, ne sont guère appropriés dans le cas de tous les produits de base, n'offre que des perspectives fort limitées. D'autres aspects du Programme intégré de la CNUCED pour les produits de base doivent être examinés soigneusement. Dans ce contexte, une attention particulière doit être accordée à la perspective d'augmenter le traitement des produits de base à l'intérieur des pays exportateurs de ces produits.

248. Nous sommes tous conscients des graves problèmes que posent les prix élevés de l'énergie pour les pays en développement non exportateurs de pétrole. Bien que les gouvernements eux-mêmes doivent mettre en place des politiques énergétiques visant à encourager la conservation, la conversion et le développement de nouvelles ressources énergétiques, la communauté internationale peut, là encore, jouer un rôle important.

249. La Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, qui s'est tenue à Nairobi, a pu faire la preuve que les Nations Unies peuvent apporter une contribution positive au débat sur les questions énergétiques. Elle a également mis en relief un certain nombre de problèmes d'intérêt tout spécial pour les pays en développement, y compris l'approvisionnement de la source d'énergie la plus ancienne qui soit, à savoir le bois de chauffage. La communauté internationale doit aborder ces graves problèmes sans pour autant négliger les besoins de tous les pays en combustibles conventionnels. Les mesures visant à mettre en place le programme d'action adopté par la Conférence<sup>5</sup> doivent maintenant être prises. Pour sa part, l'Australie a accepté d'appuyer les propositions financières énoncées dans ce programme d'action.

250. L'Australie appuie la création d'une filiale énergie de la Banque mondiale pour mettre au point de nouvelles sources d'énergie pétrolière et favoriser l'utilisation de sources d'énergie de remplacement. Toutefois, il ne faut pas attendre qu'un nouvel organisme soit créé pour augmenter les prêts nécessaires à la réalisation de ces objectifs. C'est pourquoi nous nous félicitons de la nouvelle augmentation des prêts de la Banque mondiale pour l'énergie.

251. La situation de la dette pour un grand nombre de pays impose maintenant un fardeau très lourd. Les coûts très élevés de l'énergie, l'inflation, l'augmentation considérable des taux d'intérêt et des taux d'échange toujours mouvants ont eu leurs répercussions. Les problèmes de gestion de la dette sont particulièrement durs pour les pays en développement qui se trouvent aux deux extrémités : ceux qui suivent un processus de croissance dynamique ont du mal à financer cette croissance, tandis que les pays à faible revenu éprouvent des difficultés pour payer leurs importations, particulièrement en énergie.

252. L'Australie se félicite de la manière dont le FMI a répondu jusqu'à présent aux difficiles problèmes auxquels sont confrontés les pays en développement. Le Fonds monétaire international a fait preuve de souplesse dans sa façon d'aborder ces problèmes et a apporté une contribution importante au processus de recyclage. L'Australie appuie les améliorations judicieuses au Fonds dont bénéficieront les pays en développement. L'accès nouveau et élargi aux ressources du Fonds, la création d'un service alimentaire et d'un compte de subventions à intérêts sont des événements novateurs de grande importance.

253. Reste la nécessité pour le Fonds de continuer à adapter ses activités à des circonstances changeantes. L'Australie appuierait toute capacité accrue du Fonds pour aider au financement et à l'ajustement de lourds déficits financiers et, à cet égard, elle se félicite des accords d'emprunt récemment conclus qui doivent viser à ce que des ressources appropriées soient mises à la disposition des pays dont la balance des paiements est en difficulté.

254. L'Australie reconnaît l'importance de l'industrialisation pour les pays en développement. L'industrialisation fournit le meilleur moyen d'atteindre une croissance économique rapide, d'améliorer les offres d'emploi et de parvenir à de meilleurs niveaux de vie. Des mesures économiques pratiques et saines conçues en fonction des besoins en ressources et des capacités de chaque pays sont nécessaires. Ces dernières années ont permis d'accomplir de réels progrès dans ce domaine grâce à des contributions de l'ONUDI, des commissions régionales et des banques de développement.

255. L'Australie se préoccupe également des problèmes liés à la protection et à l'ajustement structurel. Ces problèmes posent des questions complexes pour tous les pays, et l'Australie ne fait nullement exception, bien que, par habitant, nous soyons déjà en fait un importateur important de marchandises manufacturées en provenance des pays en développement. Le Gouvernement australien a récemment créé un groupe d'enquête indépendant sur nos accords tarifaires nationaux. L'objectif de cette enquête, qui doit être terminée dans les six mois, est de rechercher des mesures éventuelles permettant une nouvelle réduction générale des niveaux de protection à long terme.

256. L'assistance officielle au développement reste un facteur important de la croissance. Cette assistance est particulièrement efficace lorsqu'elle est fournie à l'appui des initiatives et des politiques nationales visant à faciliter un développement autonome.

257. L'Australie a récemment accru de manière substantielle son programme d'aide; celui-ci se situe aujourd'hui à un peu moins de trois quarts de milliard de dollars des Etats-Unis pour l'exercice financier australien actuel. L'augmentation prévue pour le présent exercice financier est de plus de 110 millions de dollars des Etats-Unis, ce qui indique bien que nous avons accepté que l'assistance officielle au développement soit un élément clef du dialogue Nord-Sud. Cela nous permettra de prendre des initiatives nouvelles, importantes et pratiques, dans les principaux domaines de la discussion Nord-Sud, tels que les secteurs



de l'alimentation, de l'énergie et du financement international.

258. L'issue de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui s'est tenue récemment à Paris, représente un pas positif important dans les relations entre nations développées et nations en développement. Les mesures proposées faciliteront le règlement des problèmes des pays les plus pauvres. L'Australie est un des rares donateurs qui se trouve en fait parmi les nations en développement, et ses priorités d'assistance reflètent bien ses liens et ses associations régionaux dans le Pacifique Sud comme avec l'Asie du Nord et du Sud. Cependant, l'Australie a plus que doublé son assistance aux pays les moins avancés au cours de la période 1978-1981.

259. Au cours de l'an prochain, nous augmenterons nos contributions au PNUD, au FNUAP ainsi qu'au FISE. De même, des augmentations considérables semblables sont prévues dans nos contributions au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et à l'UNRWA. L'Australie est au neuvième rang des pays ayant annoncé des contributions à la Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique qui s'est tenue au début de cette année. Notre assistance purement alimentaire a été accrue et va de plus en plus vers les régions qui connaissent la famine en Afrique.

260. Avec d'autres pays développés, l'Australie a appuyé le principe d'une coopération économique entre pays en développement à la cinquième session de la CNUCED en 1979. Nous nous sommes félicités des possibilités qui ont été évaluées en mai dernier par la réunion Sud-Sud de Caracas quant à une coopération pratique entre pays en développement, sur une vaste gamme de problèmes économiques. Nous espérons qu'une coopération Sud-Sud évoluera d'une manière complémentaire vers l'amélioration des relations entre le Nord et le Sud.

261. Je voudrais maintenant parler de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer qui rédige le régime juridique devant s'appliquer aux ressources des océans. La communauté internationale travaille en coopération étroite depuis près de 10 ans pour mettre au point ce nouveau régime juridique qui accorde une grande importance à l'équité et au principe d'un partage international des ressources. Mon gouvernement espère sincèrement que, l'an prochain, une convention du droit de la mer, bénéficiant d'un très large appui, pourra être ouverte à la signature.

Je suis persuadé que ce sera là une démonstration évidente de ce qu'il est possible de réaliser par la coopération entre pays développés et pays en développement.

262. Aujourd'hui, j'ai surtout concentré mon attention sur l'intérêt de l'Australie pour les progrès accomplis dans le dialogue Nord-Sud. Nous ne devons pas laisser passer l'occasion qui se présente à nous, cette année, d'apporter une contribution historique au progrès des questions Nord-Sud. Espérons que la réunion au sommet des chefs de gouvernement qui va se tenir à Cancún et la réunion des pays du Commonwealth donneront un nouvel élan et présenteront de nouveaux engagements à l'égard du progrès vers un dialogue mondial réel. Reconnaissons également que les négociations globales, si elles doivent être efficaces, doivent permettre la participation de tous les pays intéressés. Tous les Etats Membres doivent être persuadés du fait que leurs intérêts seront protégés et qu'ils auront la possibilité de contribuer véritablement au processus de négociation. Les Nations Unies doivent jouer un rôle capital dans ce processus.

263. La communauté internationale ne dispose que d'une seule instance réellement universelle : l'Organisation des Nations Unies. L'Organisation a ses limites, elle a ses déficiences, mais nous devons travailler dans le cadre qu'elle nous offre et tirer profit de ses possibilités si nous voulons concilier de manière fondamentale et durable les intérêts des pays développés et des pays en développement.

*La séance est levée à 13 h 15.*

#### NOTES

1. Réponse d'un Américain du Sud à un habitant de l'île (la Jamaïque), lettre écrite à Kingston le 6 septembre 1815. Pour le texte, voir Simón Bolívar, *Obras completas*, compilation et notes de Vicente Lecuna avec la collaboration de Mlle Esther Barret de Nazaris, vol. I (Ministerio de Educación Nacional de Los Estados Unidos de Venezuela, Editorial Lex, La Habana, Cuba, 1947), p. 172.

2. Voir U.S. Department of State, *Bulletin*, vol. 81, n° 2054, septembre 1981, p. 68 à 70.

3. *Nord-Sud : Un programme de survie*; rapport de la Commission indépendante sur les problèmes du développement international, sous la présidence de Willy Brandt, Paris, Gallimard, 1980.

4. *Ibid.*, p. 33.

5. Voir *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables* (publication des Nations Unies, numéro, de vente : F. 81. 1.24), chap. I, sect. A.